



Maîtrise d'ouvrage :

**Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
de Poitou-Charentes**

Atlas cartographique

Site Natura 2000 « Presqu'Île d'Arvert »

**ZSC n° FR 5400434
« Presqu'Île d'Arvert »**

**ZPS n° FR 5412012
« Bonne-Anse, marais de Bréjat et de Saint-Augustin »**

Version finale

Réalisation :

Office National des Forêts
Bureau d'études Ouest





Prospections de terrain :

Nature-Environnement 17 (NE 17)

Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)

Objectifs BIOdiversitéS (OBIOs)

Office National des Forêts (ONF)

Document réalisé par :

Julian Branciforti & Sandrine Jacquelin
Office National des Forêts
389, Avenue de Nantes
BP 531
86 020 Poitiers cedex
E-mail : sandrine.jacquelin@onf.fr

Sommaire

1 . AIRE D’ETUDE4

2 . HABITATS D’INTERET COMMUNAUTAIRE10

3 . ESPECES (HORS OISEAUX) D’INTERET COMMUNAUTAIRE18

4 . AVIFAUNE D’INTERET COMMUNAUTAIRE.....40

Liste des figures

Figure 1 : Cartographie de l'aire d'étude	5
Figure 2 : Cartographie de la Zone de Protection Spéciale	8
Figure 3 : Cartographie de la Zone Spéciale de Conservation	9
Figure 4 : Cartographie des habitats floristiques d'intérêt communautaire sur la ZSC « Presqu'Île d'Arvert »	11
Figure 5 : Localisation des données d'observation des chiroptères sur la ZSC « Presqu'île d'Arvert » (extraits du rapport LPO – 2001, 2002)	21
Figure 6 : Cartographie des habitats potentiels des chiroptères sur la ZSC « Presqu'île d'Arvert »	25
Figure 7 : Localisation des données d'observation de la Cistude d'Europe sur la ZSC « Presqu'île d'Arvert » (données NE17-2002 et OBIOS-2009)	26
Figure 8 : Cartographie des habitats potentiels de la Cistude d'Europe sur la ZSC « Presqu'Île d'Arvert »	27
Figure 9 : Localisation des données d'observation des coléoptères saproxyliques sur la ZSC « Presqu'île d'Arvert » (données NE17-2002 et OBIOS-2009).....	28
Figure 10 : Cartographie des habitats potentiels de la Rosalie des Alpes sur la ZSC « Presqu'Île d'Arvert ».....	29
Figure 11 : Cartographie des habitats potentiels des coléoptères saproxyliques sur la ZSC « Presqu'Île d'Arvert ».....	30
Figure 12 : Localisation des données d'observation du Cuivré des marais et du Damier de la succise sur la ZSC en « Presqu'île d'Arvert » (données NE17-2002)	31
Figure 13 : Cartographie des habitats potentiels du Cuivré des marais sur la ZSC « Presqu'Île d'Arvert »	32
Figure 14 : Cartographie des habitats potentiels du Damier de la Succise sur la ZSC « Presqu'Île d'Arvert »	33
Figure 15 : Localisation des données d'observation de la Loutre d'Europe en ZSC « Presqu'île d'Arvert » (données LPO 2002 et 2009).....	34
Figure 16 : Cartographie des habitats potentiels de la Loutre d'Europe sur la ZSC « Presqu'Île d'Arvert ».....	35
Figure 17 : Localisation des données d'observation du Vertigo de Desmoulins sur les placettes de suivi dans la ZSC « Presqu'île d'Arvert » (extrait du rapport LPO 2002)	36
Figure 18 : Cartographie des habitats potentiels du Vertigo de Desmoulins sur la ZSC « Presqu'Île d'Arvert ».....	37
Figure 19 : Localisation des données d'observation du Pélobate cultripède, du Triton marbré et de la Grenouille agile sur la ZSC « Presqu'île d'Arvert » (données NE17-002 et OBIOS-2009).....	38
Figure 20 : Localisation des données d'observation du Crapaud calamite, de la Rainette méridionale et de la Grenouille de Pérez sur la ZSC « Presqu'île d'Arvert » (données NE17-2002 et OBIOS-2009)	39
Figure 21 : Localisation des données d'observations de l'avifaune nicheuse d'intérêt communautaire.....	42
Figure 22 : Localisation des données d'observations de l'avifaune non nicheuse d'intérêt communautaire.....	46
Figure 23 : Localisation de plusieurs espèces d'oiseaux migratrices régulières atteignant les critères internationaux, nationaux et régionaux	48
Figure 24 : Cartographie des habitats potentiels du Busard des roseaux sur la ZPS « Bonne-Anse, Marais de Bréjat et de Saint-Augustin »	50
Figure 25 : Cartographie des habitats potentiels de la Gorgebleue à miroir sur la ZPS « Bonne-Anse, Marais de Bréjat et de Saint-Augustin »	51
Figure 26 : Cartographie des habitats potentiels du Pipit rousseline et du Gravelot à collier interrompu sur la ZPS « Bonne-Anse, Marais de Bréjat et de Saint-Augustin »	52
Figure 27 : Cartographie des habitats potentiels du Martin-pêcheur d'Europe sur la ZPS « Bonne-Anse, Marais de Bréjat et de Saint-Augustin »	53
Figure 28 : Cartographie des habitats potentiels du Milan noir sur la ZPS « Bonne-Anse, Marais de Bréjat et de Saint-Augustin »	54
Figure 29 : Cartographie des habitats potentiels de la Pie-grièche écorcheur sur la ZPS « Bonne-Anse, Marais de Bréjat et de Saint-Augustin »	55
Figure 30 : Cartographie des habitats potentiels des limicoles côtiers sur la ZPS « Bonne-Anse, Marais de Bréjat et de Saint-Augustin »	56

1. Aire d'étude

Figure 1 : Cartographie de l'aire d'étude

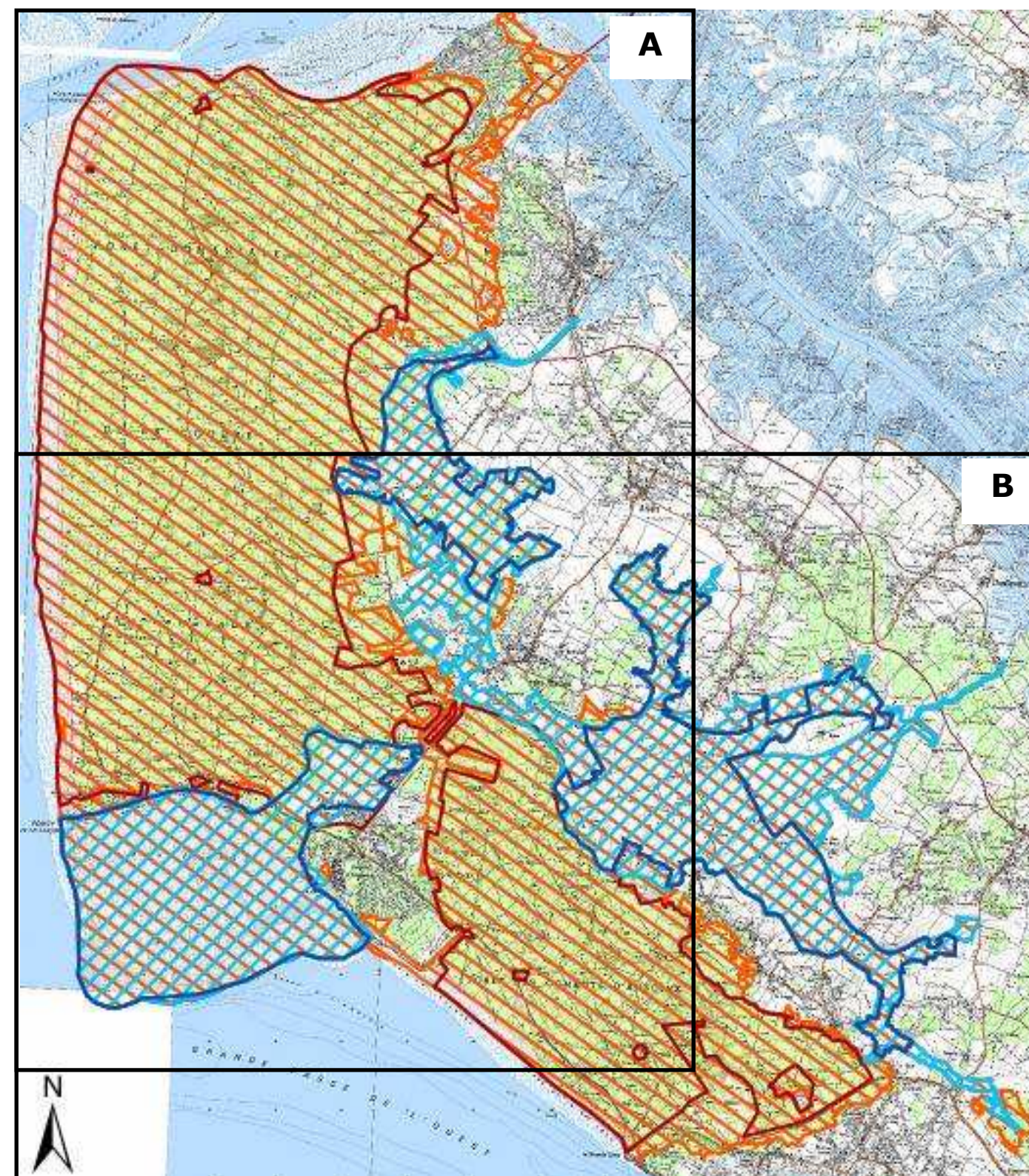
 Périmètre de la ZPS n°FR5412012
désigné par arrêté ministériel du 06/07/2004

 Périmètre de la ZSC n°FR5400434
désigné par arrêté ministériel du 10/11/2006

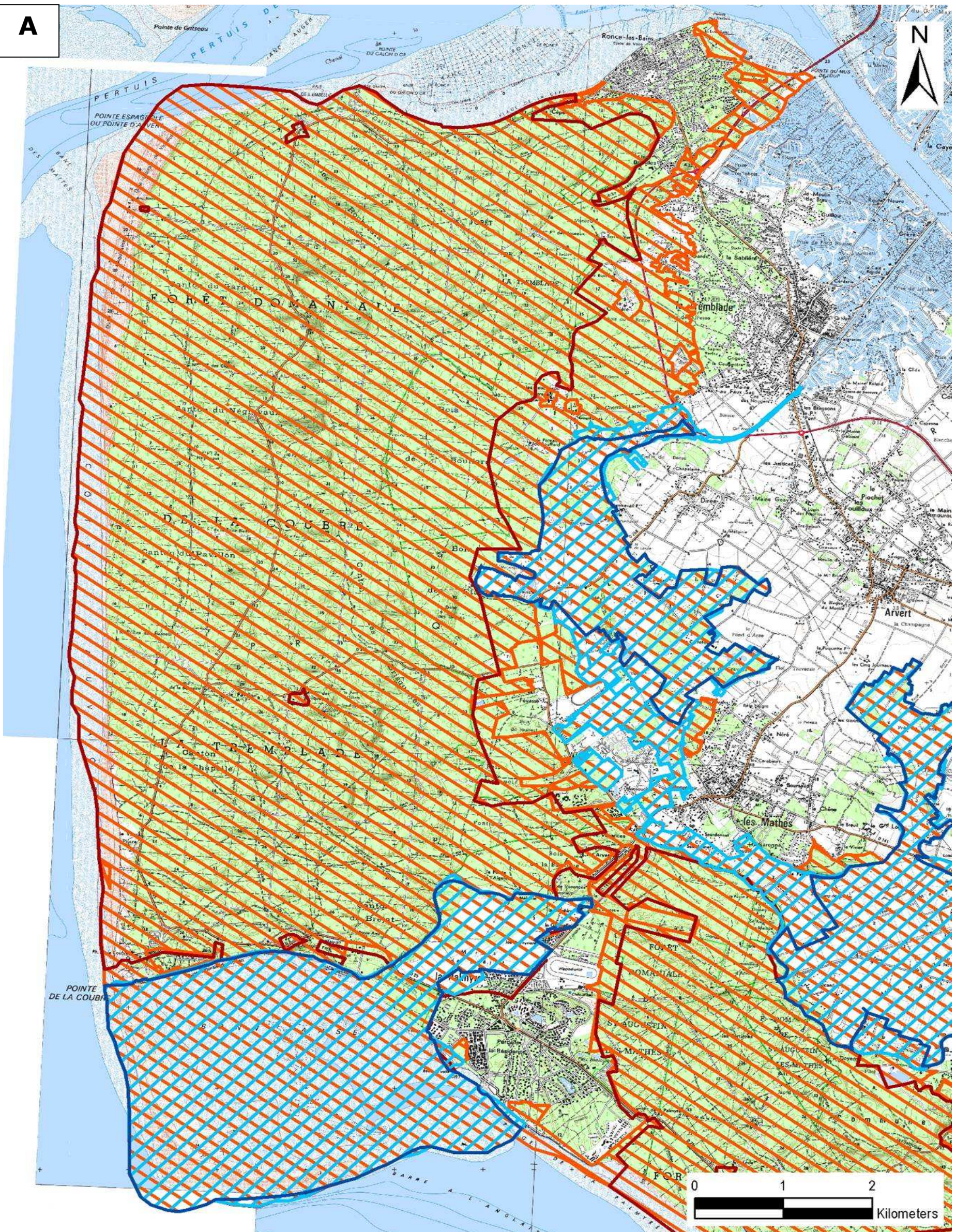
 Périmètre élargi de la ZPS

 Périmètre élargi de la ZPS

Données : DREAL Poitou-Charentes
Fond cartographique BD-Scan 25 Copyright IGN
Cartographie : ONF



A



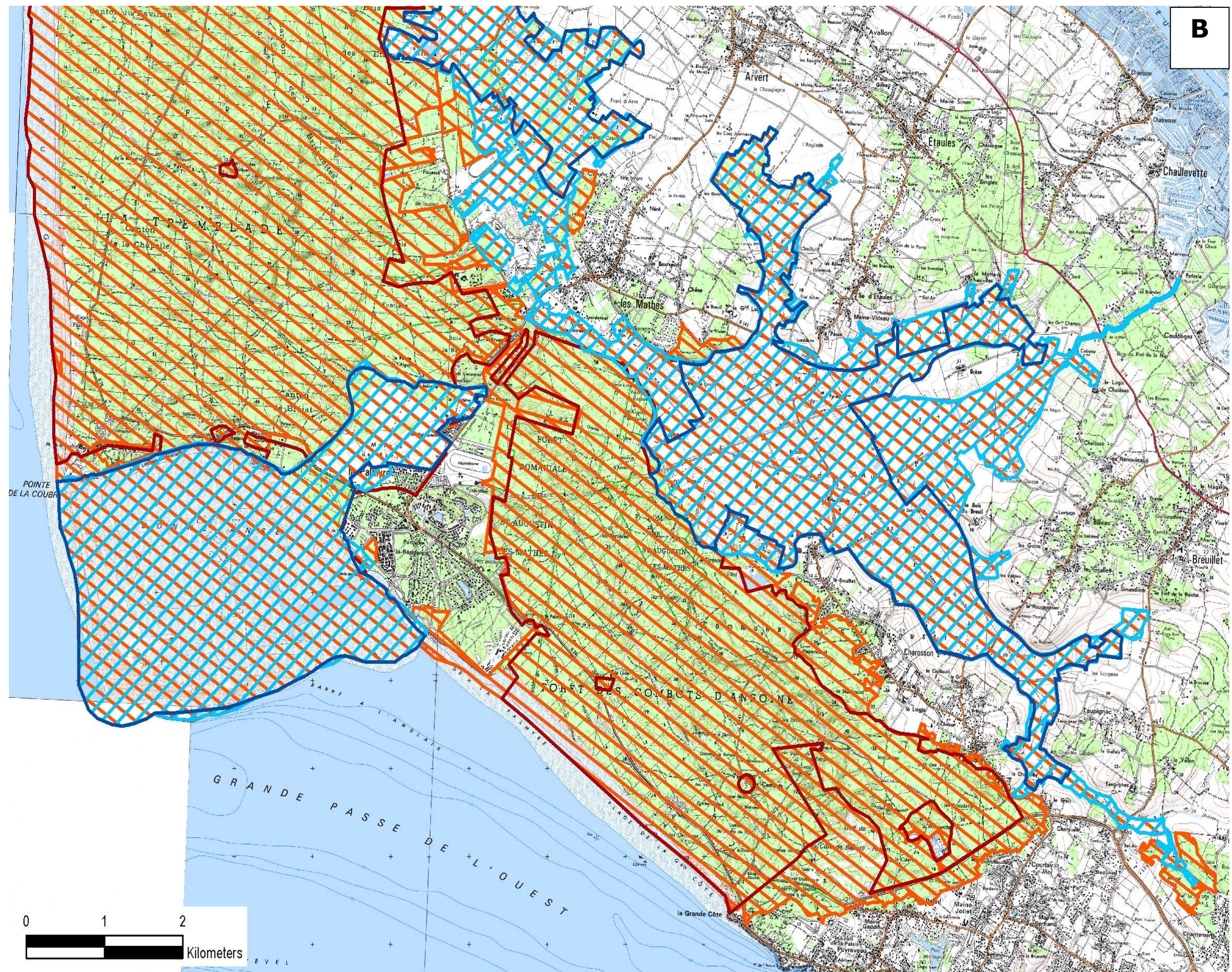


Figure 2 : Cartographie de la Zone de Protection Spéciale

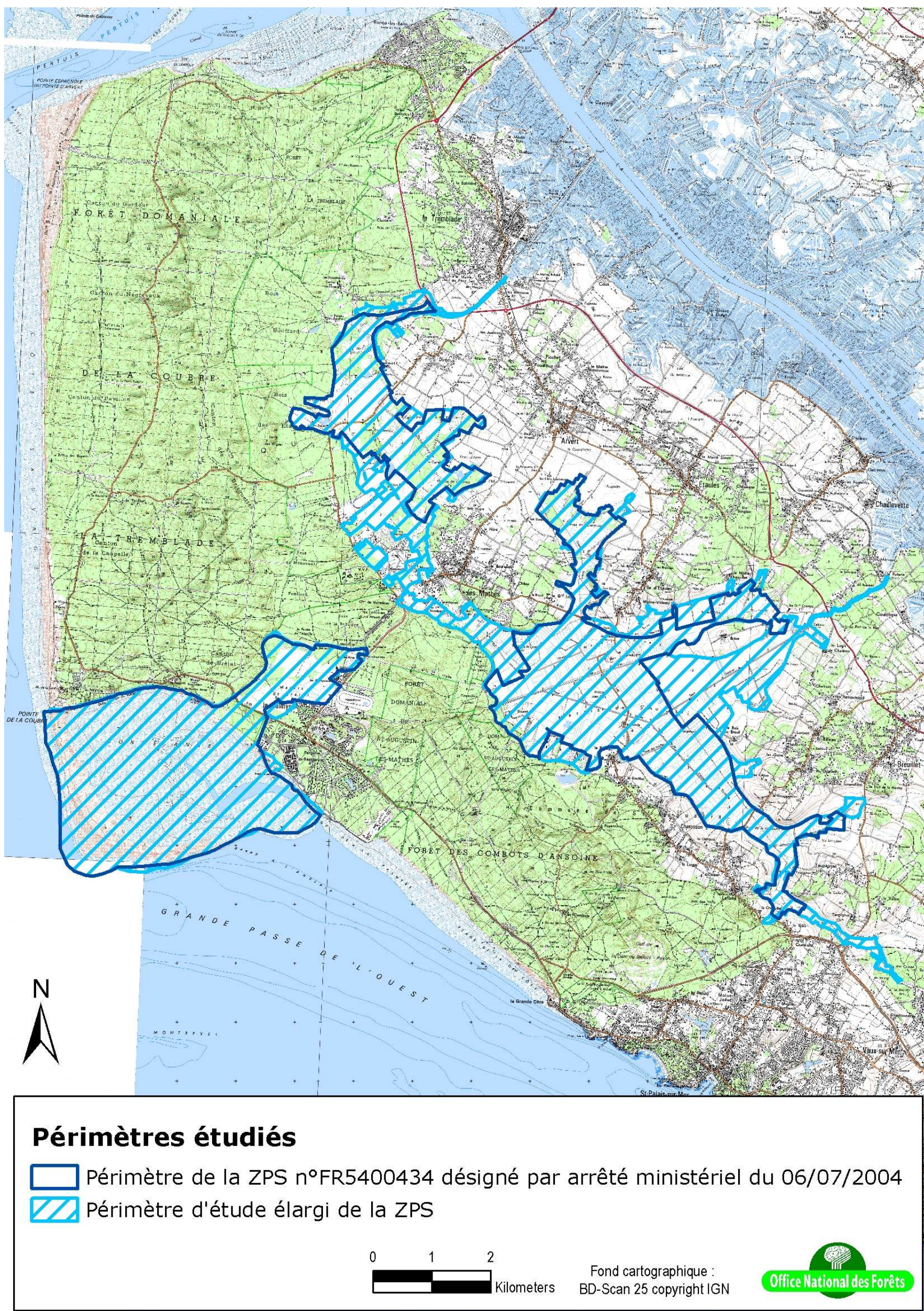
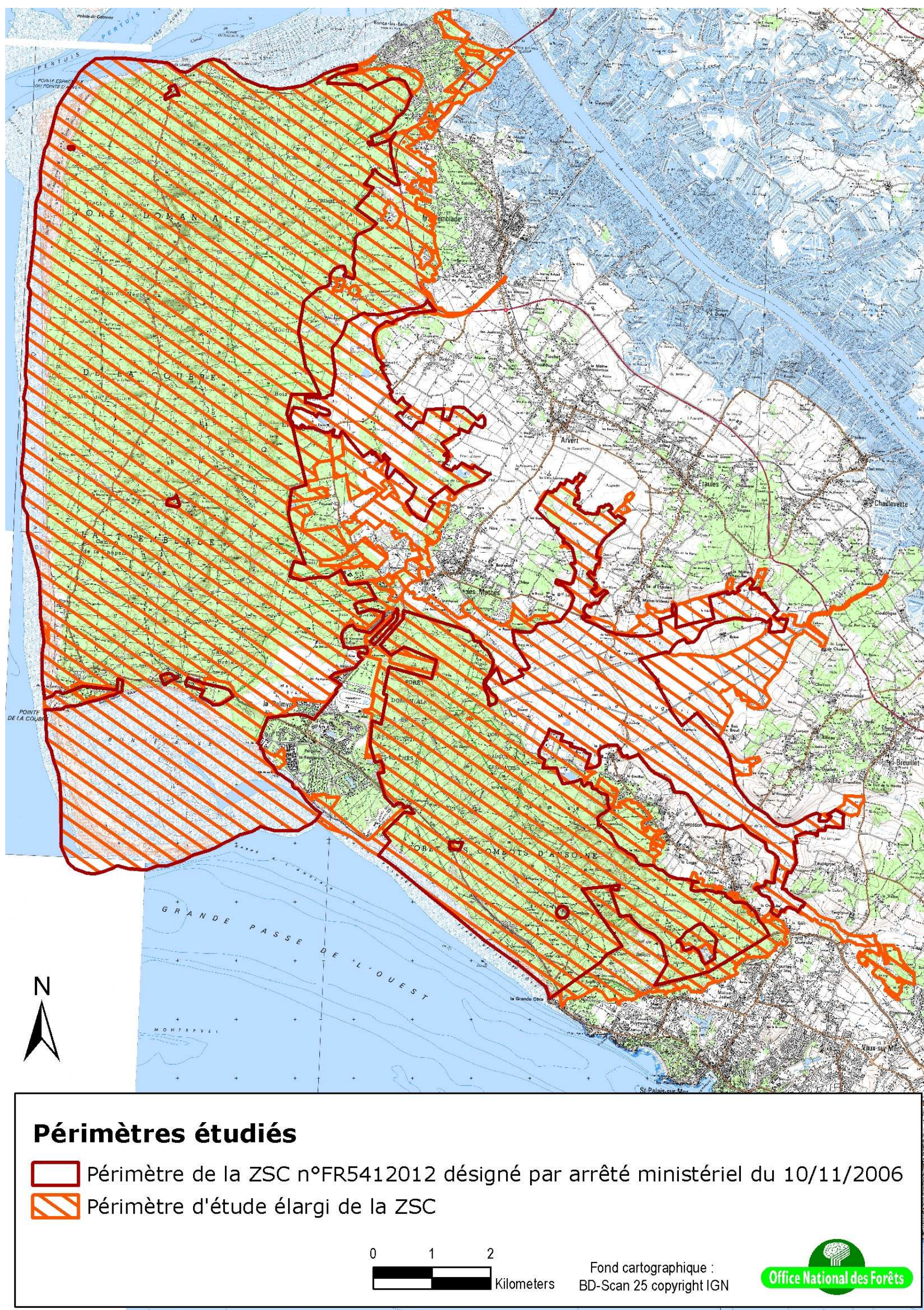


Figure 3 : Cartographie de la Zone Spéciale de Conservation



2. Habitats d'intérêt communautaire

Figure 4 : Cartographie des habitats floristiques d'intérêt communautaire sur la ZSC « Presqu'Île d'Arvert »

Cartographie des habitats d'intérêt communautaire

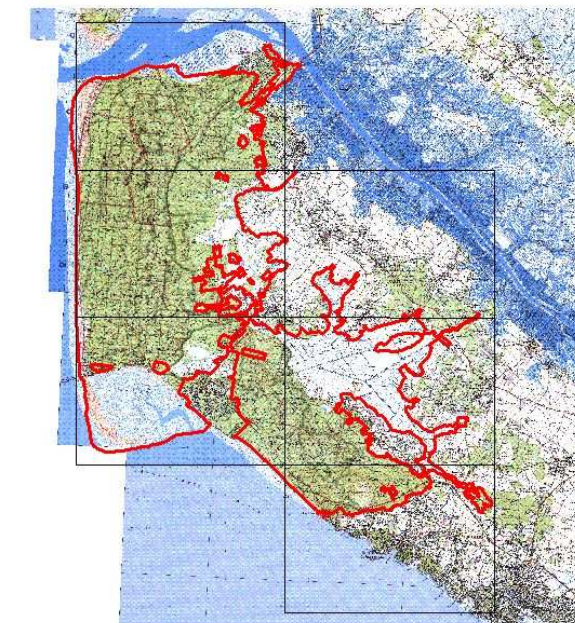
Habitats d'intérêt communautaire

Entre parenthèses : code Natura 2000

* : habitat prioritaire

-  Replats boueux ou sableux exondés à marée basse (1140)
-  Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses (1310)
-  Prés à Spartina (Spartinion maritimae) (1320)
-  Prés salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae) (1330)
-  Prés salés méditerranéens (Juncetalia maritimi) (1410)
-  Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (Sarcocornetea fruticosi) (1420)
-  Dunes mobiles embryonnaires (2110)
-  Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches) (2120)
-  Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises) (2130 *)
-  Mosaïque de dunes blanches et dunes grises (2120 x 2130 *)
-  Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale (2180)
-  Dépressions humides intradunales (2190)
-  Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp. (3140)
-  Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition (3150)
-  Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis) (6510)
-  Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae (7210 *)
-  Tourbières basses alcalines (7230)
-  Habitats d'intérêt non communautaire
-  Périmètre d'étude

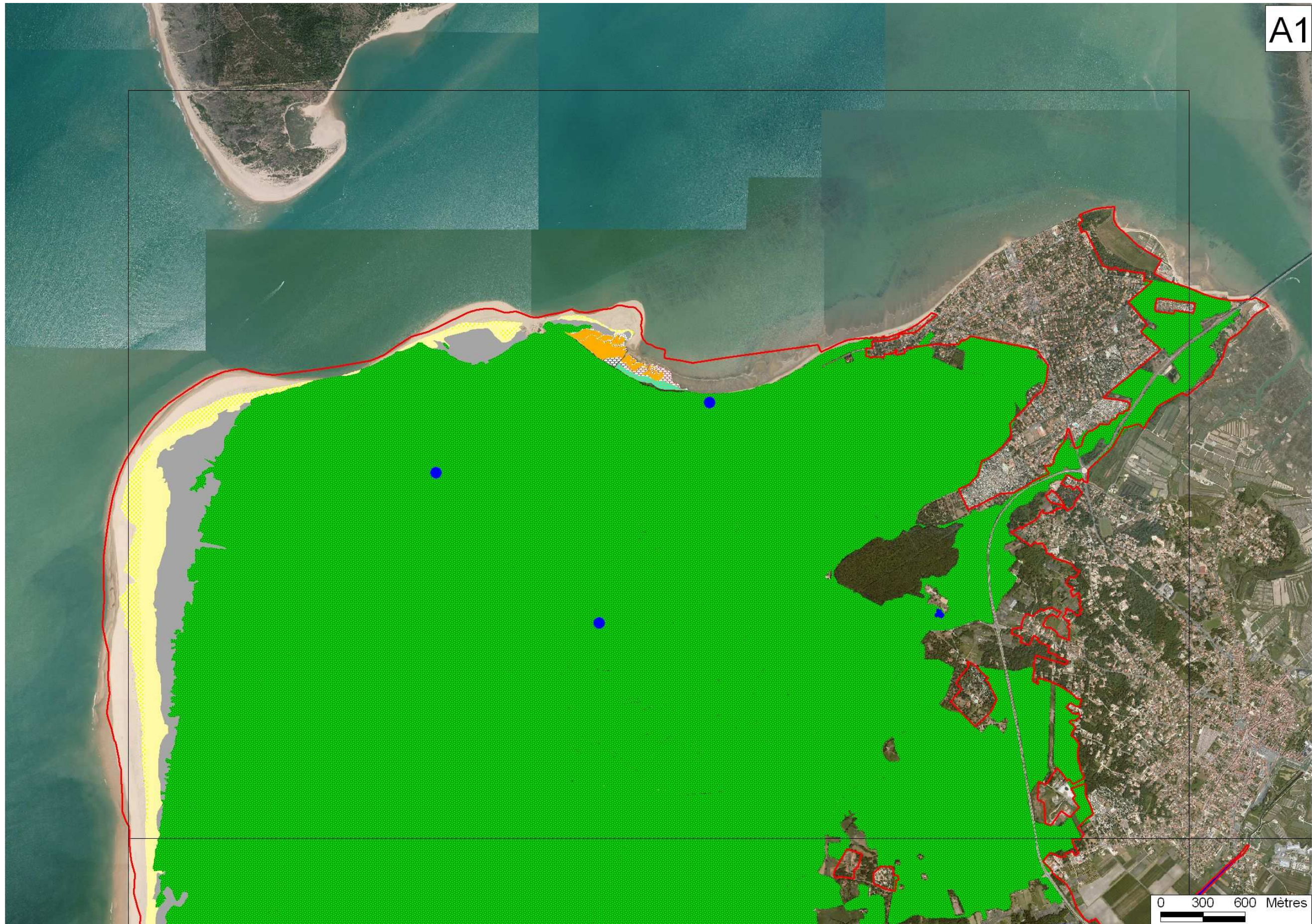
Plan d'assemblage



Données : ONF, 2004, 2009 & 2010 ; Nature-Environnement 17, 2003
Fonds cartographiques : BD-Scan 25 et BD-Ortho copyright IGN
Saisie et cartographie : ONF



A1



A2

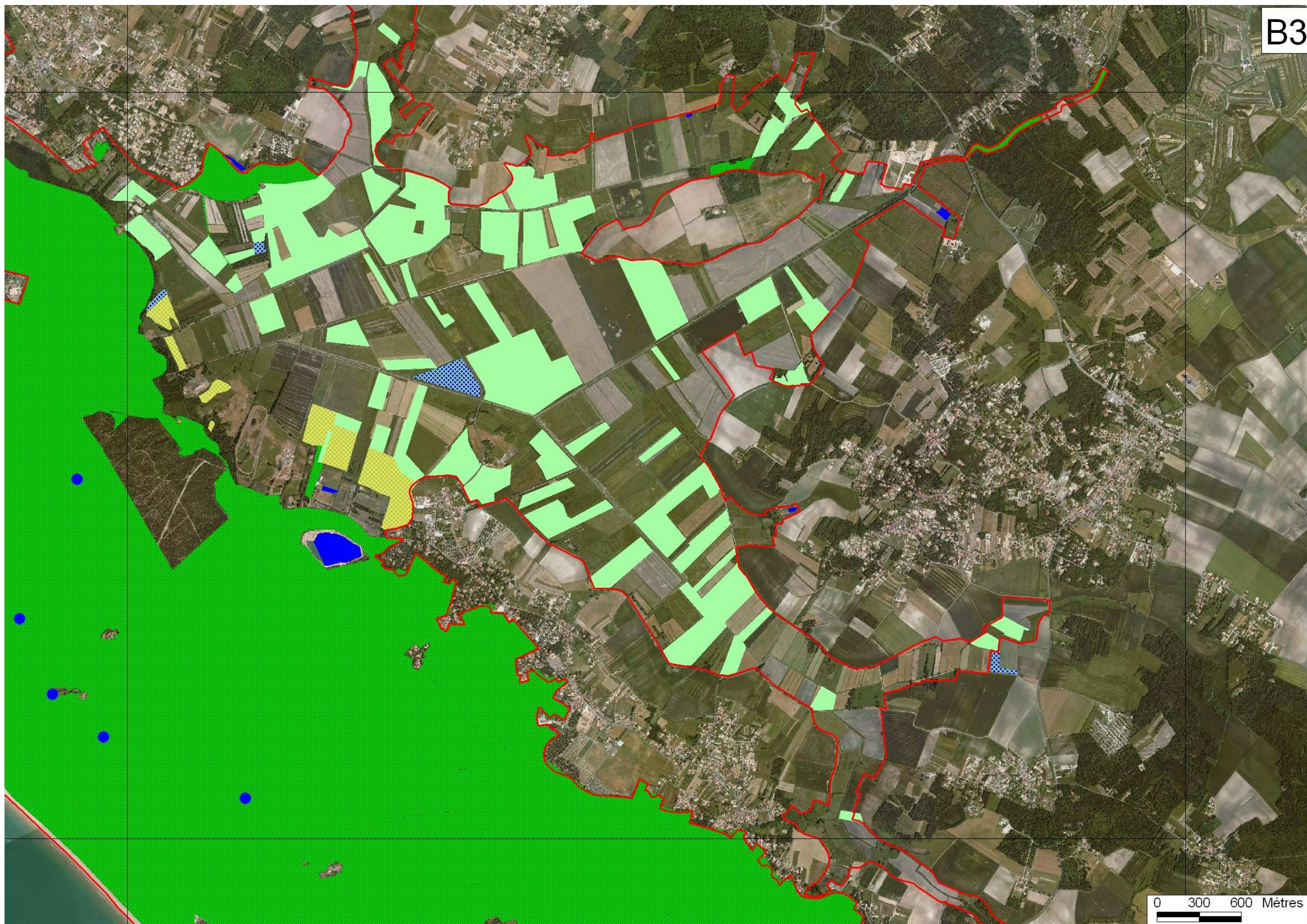
0 300 600 Mètres

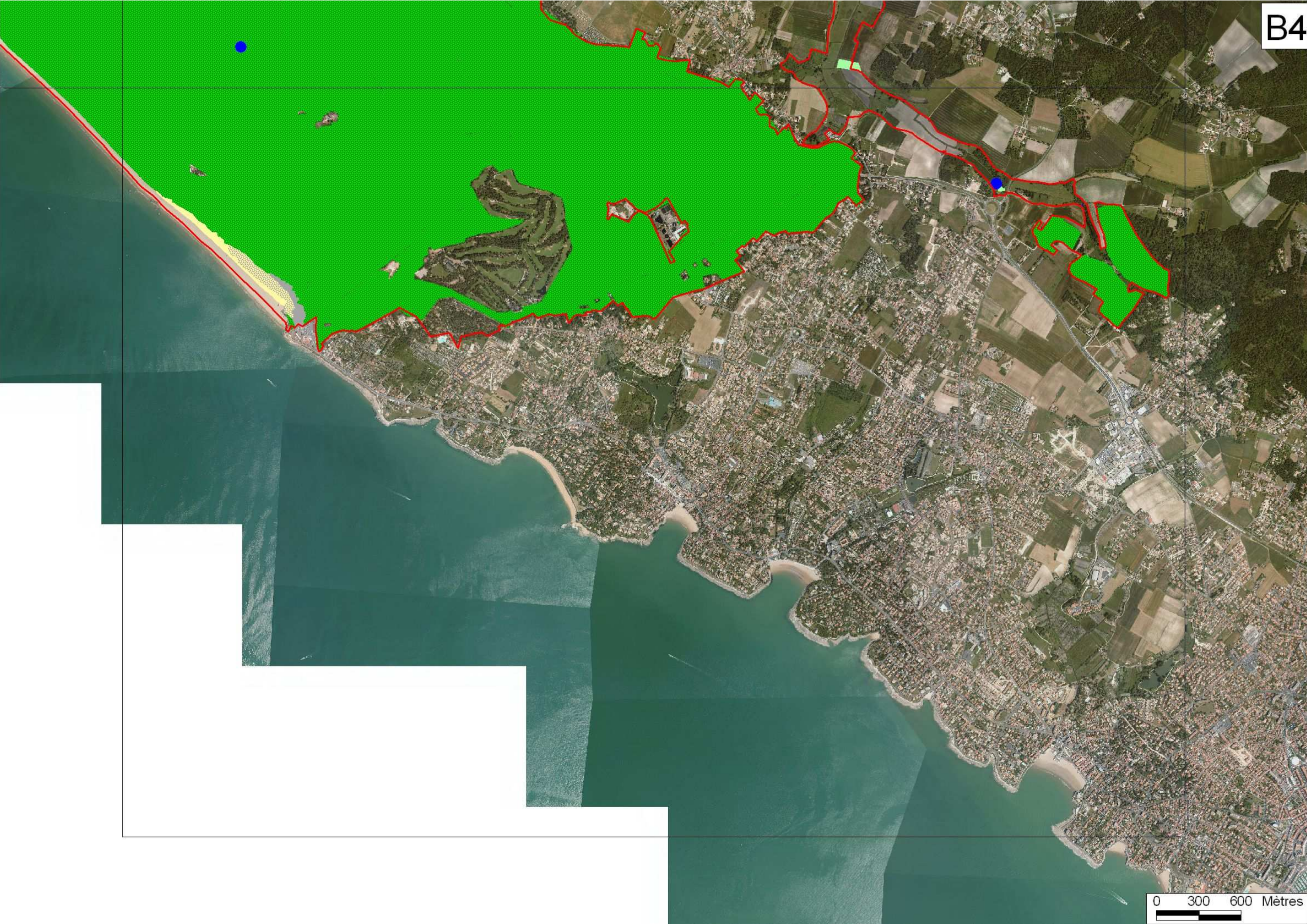




B2







3. Espèces (hors oiseaux) d'intérêt communautaire

Conformément au cahier des charges, une cartographie des habitats est proposée pour chacune des espèces visées à l'annexe 2 de la Directive Habitats-Faune-Flore.

Malgré la qualité des inventaires naturalistes réalisés, il faut souligner que les signalements de présence avérée de ces espèces ne correspondent généralement pas à la totalité des secteurs effectivement occupés au sein de la ZSC. Comme c'est généralement le cas dans les disciplines naturalistes, les inventaires ne peuvent prétendre à l'exhaustivité, et il serait de fait très simpliste de construire des cartes d'habitats sur la base des seuls inventaires de terrain.

Afin de contourner cette difficulté, le parti a été pris de proposer dans un premier temps des cartes de présence avérée, nécessairement incomplètes, et dans un second temps des cartes de présence potentielle, qui rendent compte du caractère favorable ou non des habitats pour les espèces concernées. La capacité d'accueil de chaque habitat a été évaluée sur avis d'expert et à la lumière de l'écologie connue des espèces (cahiers d'habitats Natura 2000). On notera que cette démarche présente l'avantage de ne pas écarter d'emblée certains secteurs manifestement très favorables à la faune, mais pour lesquels des données d'inventaire seraient lacunaires ou inexistantes.

Dans un souci de simplification, il est apparu opportun dans certains cas de construire une carte valable pour un groupes d'espèces partageant des exigences écologiques similaires en terme d'habitats (ex : Chiroptères, Coléoptères saproxyliques). Les modalités de construction des cartes d'habitats potentiels sont les suivantes :

- Chiroptères : figure n°6

Ce groupe d'espèce comprend les 6 espèces visées à l'annexe 2 de la Directive Habitats-Faune-Flore, à savoir la Barbastelle, le Grand Murin, le Grand Rhinolophe, le Minioptère de Schreibers, le Murin à oreilles échancrées, le Murin de Bechstein et le Petit Rhinolophe.

Ont été considérés favorables à ce groupe d'espèces les habitats suivants (alimentation, reproduction, hivernage et transit) :

UE=2180 ; CB=16.2 x (41, 42, 44 ou 45) Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale

UE=3140 ; CB=22.1 x 22.4 Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara spp.*

UE=3150 ; CB=22.1 (x 22.4) Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou *Hydrocharition*

UE=NC ; CB=38.1 x 44.9 Mosaïque de prairies mésophiles et bois marécageux

UE=NC ; CB=41.5 x 44.9 Mosaïque de chênaies acidiphiles et bois marécageux

UE=NC ; CB=44.9 Bois marécageux d'Aulne, de Saule et de Myrte des marais

UE=NC ; CB=83.3 Plantations

UE=NC ; CB=84.1 Alignements d'arbres

UE=NC ; CB=84.3 Petits bois, bosquets

UE=NC ; CB=86.1 Zones anthropiques (gîtes favorables en bâti uniquement).

Les autres habitats du site ont été considérés comme pas ou peu favorables à ce groupe d'espèce, à l'exception de deux espèces présentant un spectre écologique plus large : le Grand Murin et le Grand Rhinolophe.

- Cistude d'Europe : figure n°8

Les secteurs de présence avérée en Presqu'île d'Arvert sont connus assez précisément suite aux investigations de J.M. Thirion notamment (Thirion *et al.*, 2003 ; Thirion & Doré, 2009). En sus de ces secteurs de présence effective, ont été considérés comme potentiellement favorables à l'espèce les habitats suivants :

UE=3150 ; CB=22.1 x 22.4 Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou *Hydrocharition*

UE=7210 * ; CB=53.3 Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davallianae*

UE=7230 ; CB=54.2 Tourbières basses alcalines

UE=NC ; CB=35.2 Pelouses siliceuses ouvertes médio-européennes

UE=NC ; CB=38.1 x 44.9 Mosaïque de prairies mésophiles et bois marécageux

UE=NC ; CB=41.5 x 44.9 Mosaïque de chênaies acidiphiles et bois marécageux

UE=NC ; CB=44.9 Bois marécageux d'Aulne, de Saule et de Myrte des marais

UE=NC ; CB=53.1 Roselières.

- Rosalie des Alpes : figure n°10

Ont été considérés favorables à l'espèce les habitats suivants :

UE=2180-5 ; CB=16.2 x 44 Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale (bois marécageux uniquement)

UE=NC ; CB=38.1 x 44.9 Mosaïque de prairies mésophiles et bois marécageux

UE=NC ; CB=41.5 x 44.9 Mosaïque de chênaies acidiphiles et bois marécageux

UE=NC ; CB=44.9 Bois marécageux d'Aulne, de Saule et de Myrte des marais.

- Coléoptères saproxyliques (Grand Capricorne et Lucane cerf-volant) : figure n°11

L'habitat de ces deux espèces se recoupe largement (habitats présentant de vieux chênes), bien que le spectre écologique du Lucane cerf-volant soit plus large (autres essences feuillues, voire résineuses). Une seule carte est proposée pour ces deux insectes. Ont été considérés favorables les habitats suivants :

UE=2180 ; CB=16.2 x (41, 42, 44 ou 45) Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale

UE=NC ; CB=38.1 x 44.9 Mosaïque de prairies mésophiles et bois marécageux

UE=NC ; CB=41.5 x 44.9 Mosaïque de chênaies acidiphiles et bois marécageux

UE=NC ; CB=44.9 Bois marécageux d'Aulne, de Saule et de Myrte des marais

UE=NC ; CB=84.1 (x 53.1) Alignements d'arbres (feuillus uniquement)

UE=NC ; CB=84.3 Petits bois, bosquets (feuillus uniquement)

- Cuivré des marais : figure n°13

Ont été considérés favorables à l'espèce les habitats suivants :

UE=6510 ; CB=38.2 Pelouses maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)

UE=7210 * ; CB=53.3 Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davallianae*

UE=7230 ; CB=54.2 Tourbières basses alcalines

UE=NC ; CB=38.1 Pâtures mésophiles

UE=NC ; CB=38.1 x 44.9 Mosaïque de prairies mésophiles et bois marécageux

UE=NC ; CB=38.1 x 53.1 Mosaïque de prairies mésophiles et roselières

UE=NC ; CB=53.1 Roselières.

- Damier de la succise : figure n°14

Ont été considérés favorables à l'espèce les habitats suivants :

UE=2180 ; CB=16.2 x (41 ou 42 ou 45) Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale (lisières et clairières)

UE=NC ; CB=35.2 Pelouses siliceuses ouvertes médio-européennes

UE=NC ; CB=38.1 (x 44.9 x 53.1) Pâtures mésophiles.

- Loutre d'Europe : figure n°16

Ont été considérés favorables à cette espèce à grand domaine vital la totalité des zones de marais (La Tremblade, Bréjat et Saint-Augustin/Arvert).

- Vertigo de Desmoulins : figure n°18

Ont été considérés favorables à l'espèce les habitats suivants :

UE=7210 * ; CB=53.3 Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davallianae*

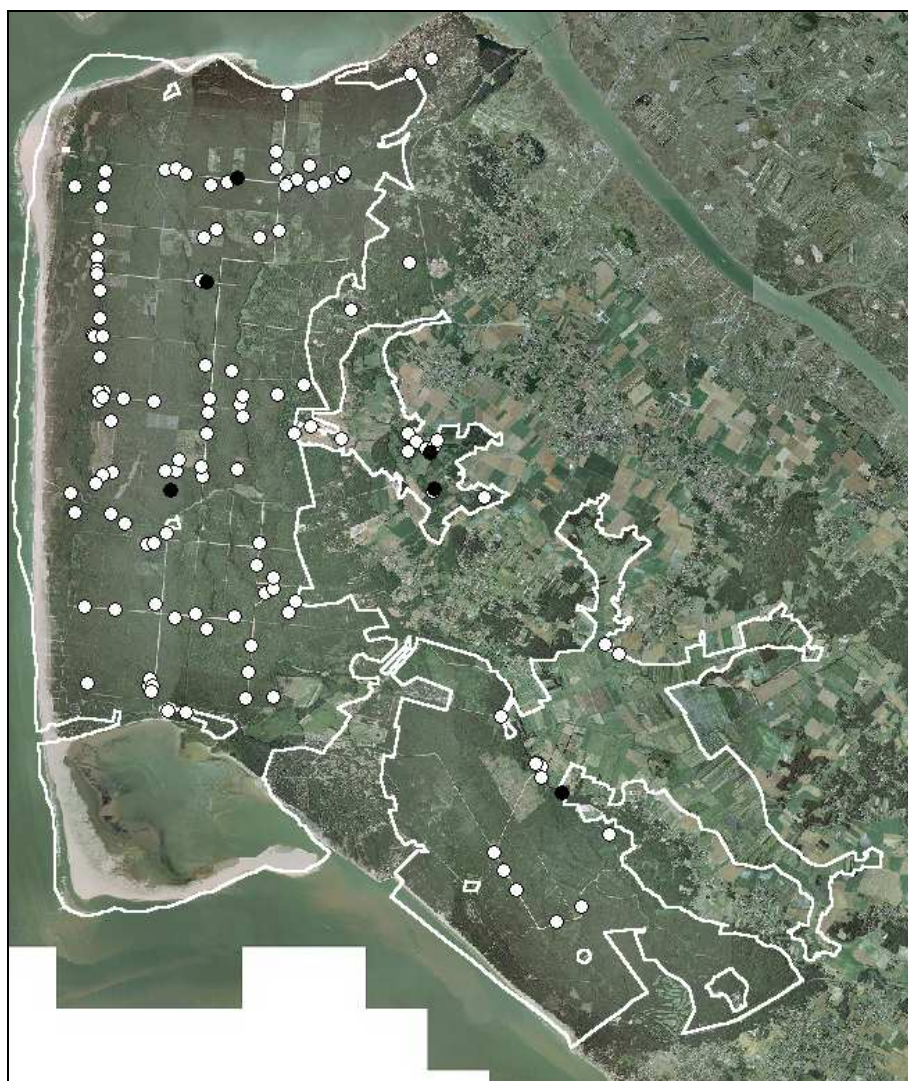
UE=7230 ; CB=54.2 Tourbières basses alcalines

UE=NC ; CB=38.1 x 53.1 Mosaïque de prairies mésophiles et roselières

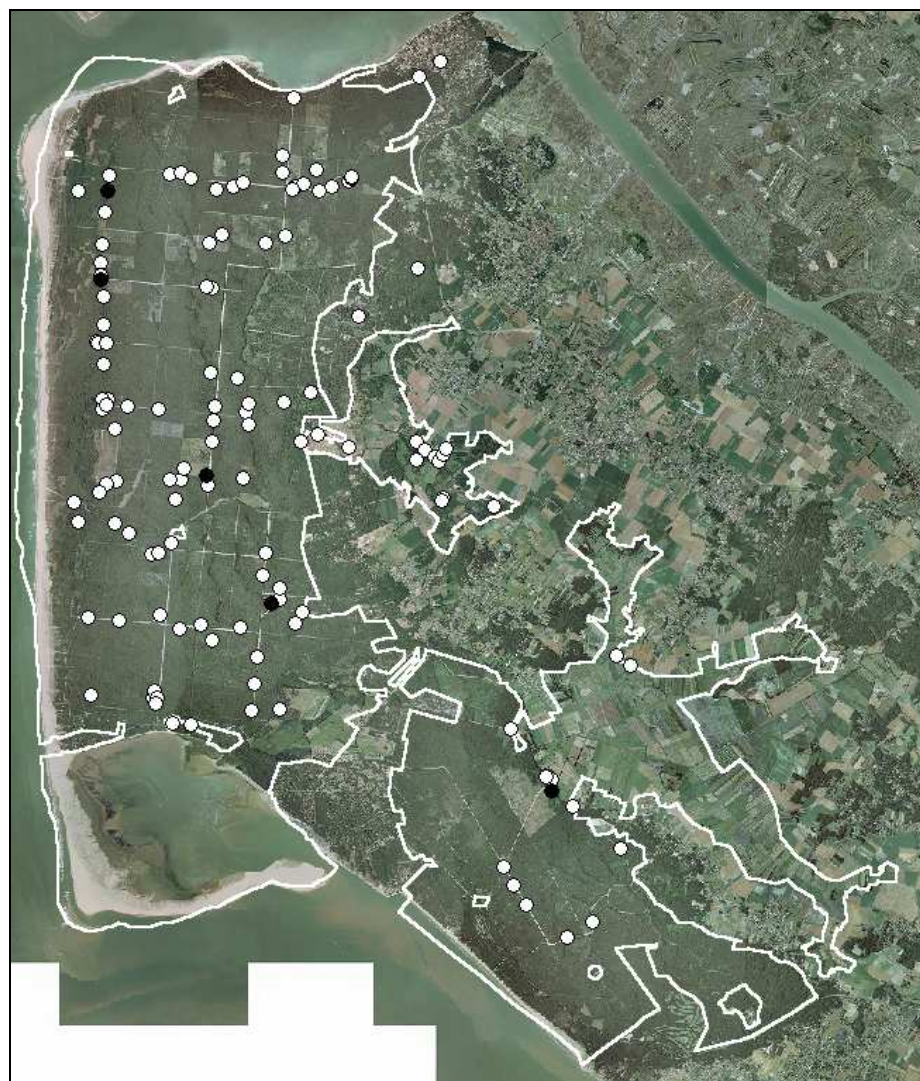
UE=NC ; CB=53.1 (x 22.1 x 84.1) Roselières.

Figure 5 : Localisation des données d'observation des chiroptères sur la ZSC « Presqu'île d'Arvert » (extraits du rapport LPO – 2001, 2002)

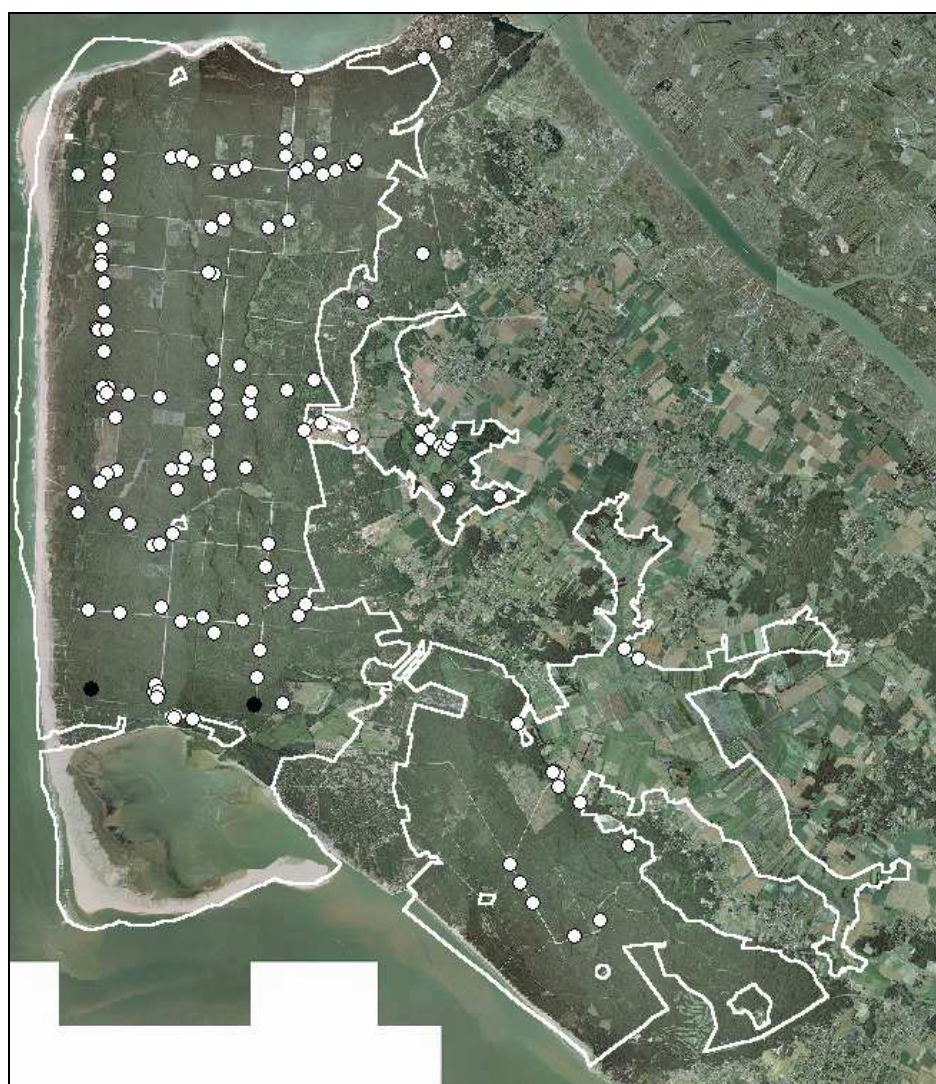
Ronds = points d'écoute réalisés ; en blanc = absence de l'espèce ; en noir = présence de l'espèce



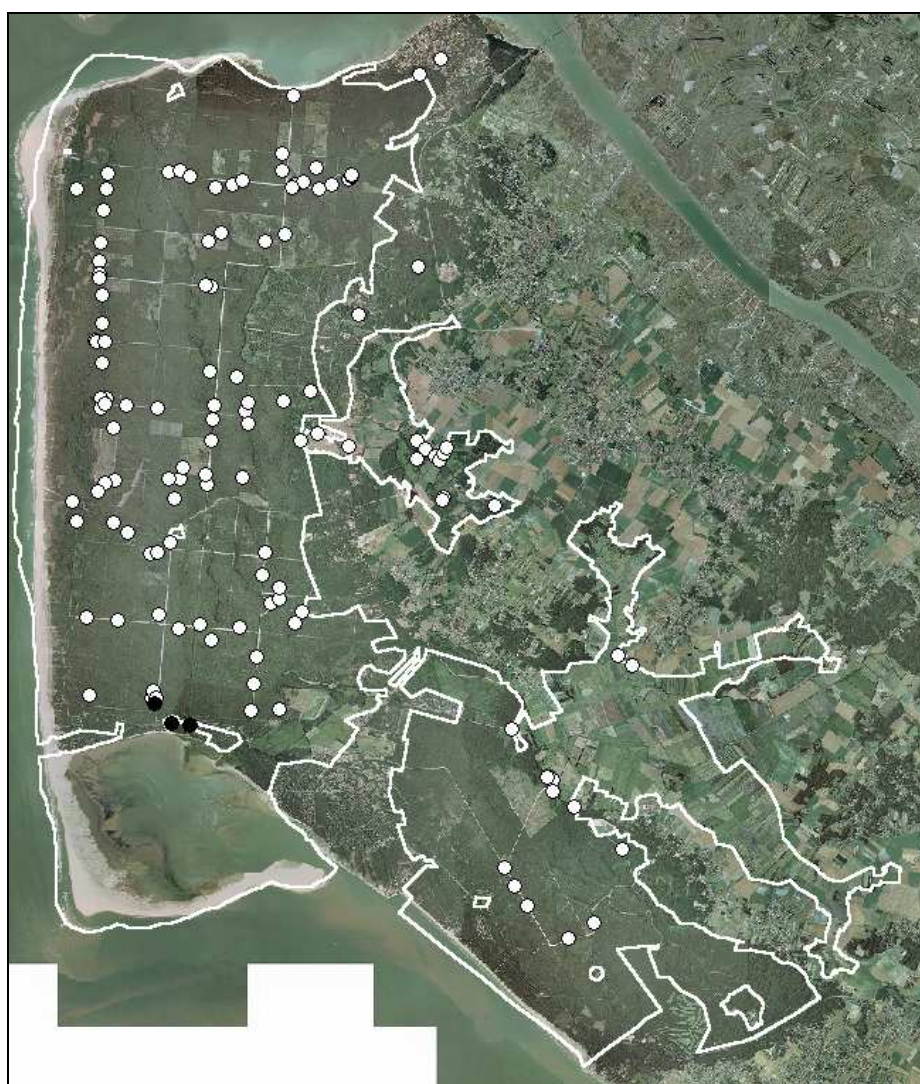
Barbastelle d'Europe (Ann 2 et 4 de la DHFF)



Grand Murin (Ann 2 et 4 de la DHFF)



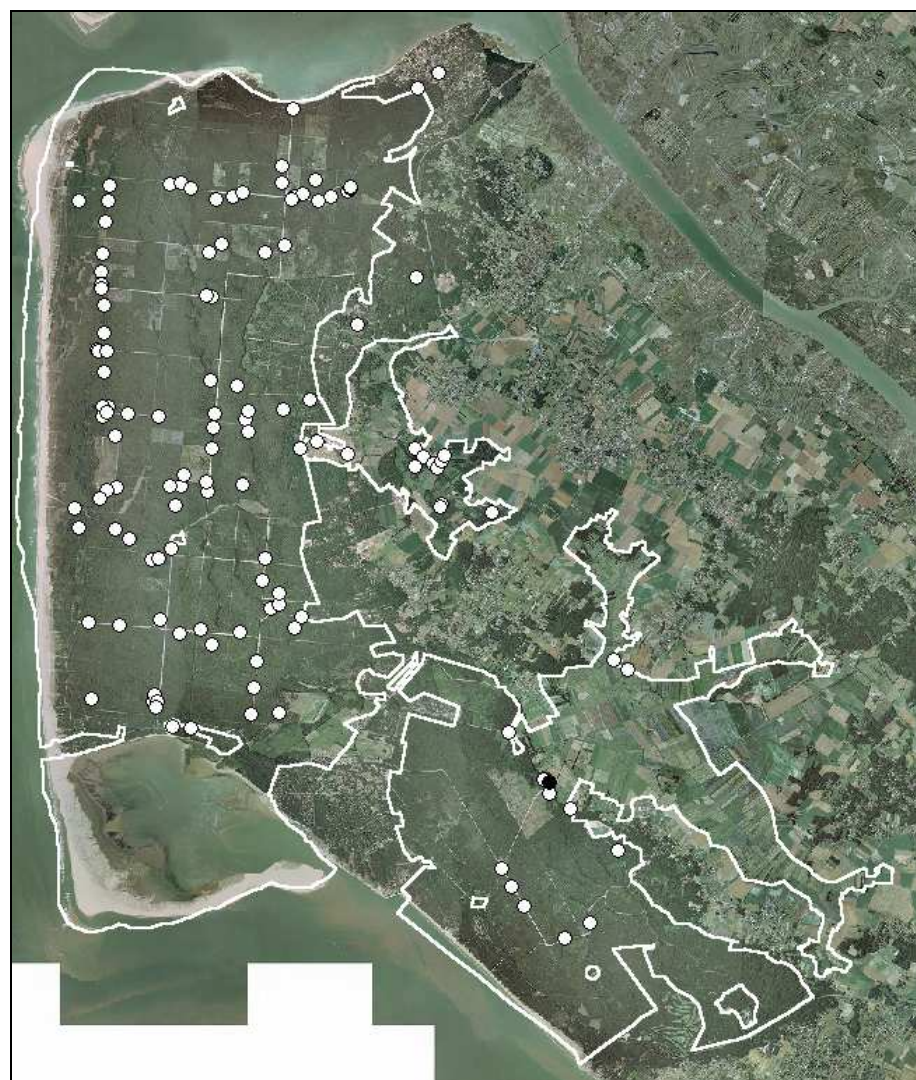
Grand Rhinolophe (Ann. 2 et 4 de la DHFF)



Petit Rhinolophe (Ann. 2 et 4 de la DHFF)



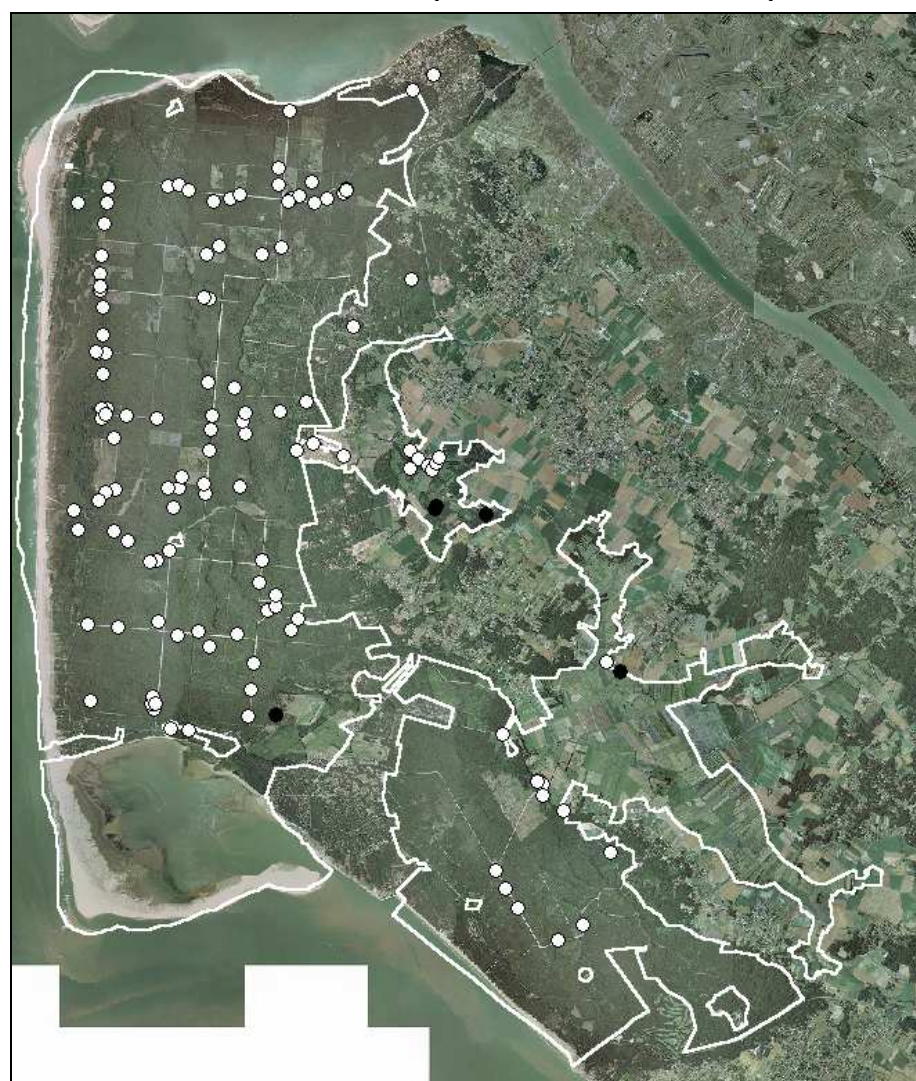
Minioptère de Schreibers (Ann 2 et 4 de la DHFF)



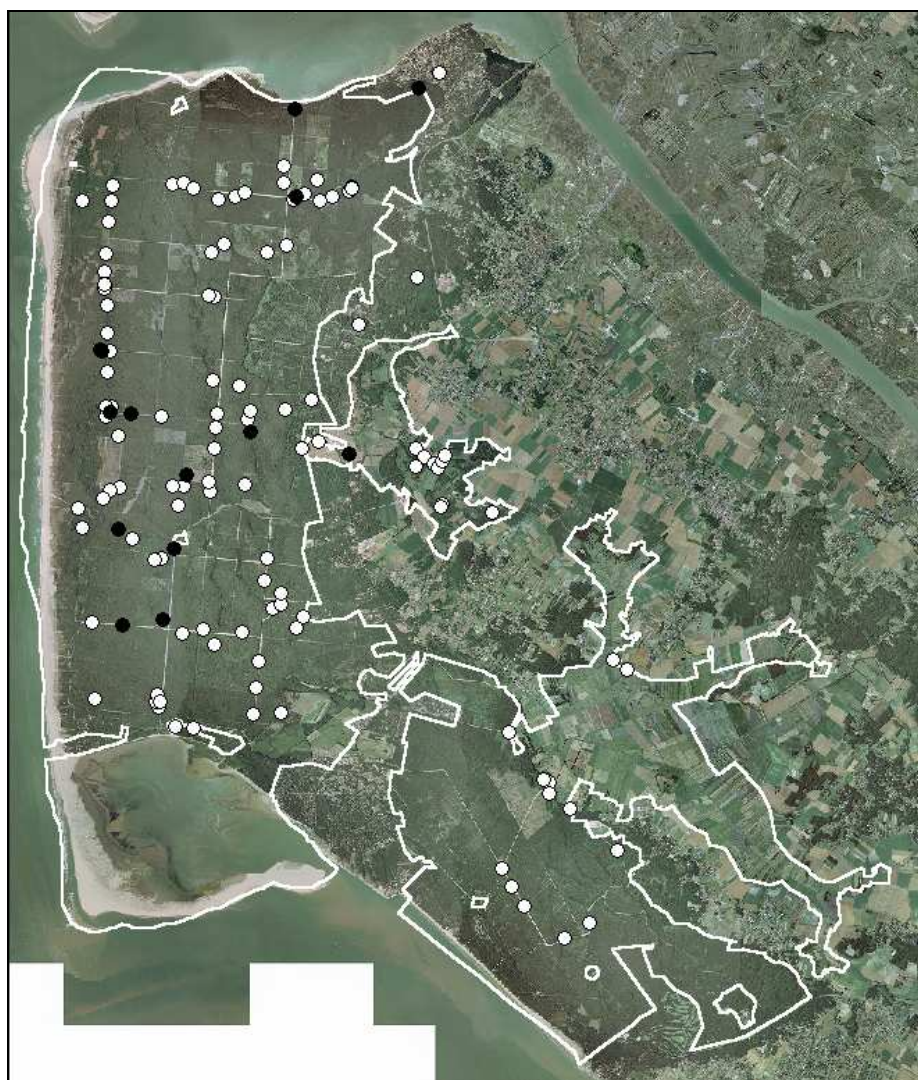
Murin de Becstein (Ann 2 et 4 de la DHFF)



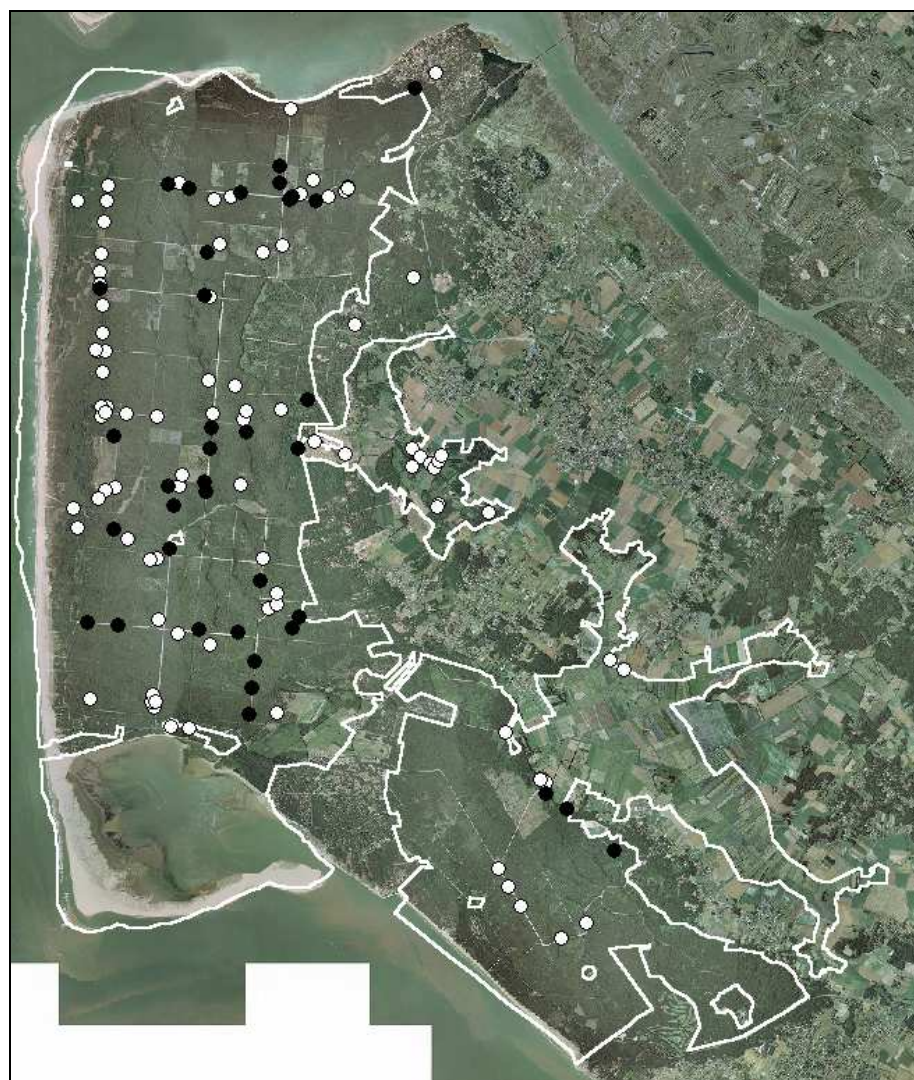
Murin à moustaches (Ann. 4 de la DHFF)



Murin de Daubenton (Ann. 4 de la DHFF)



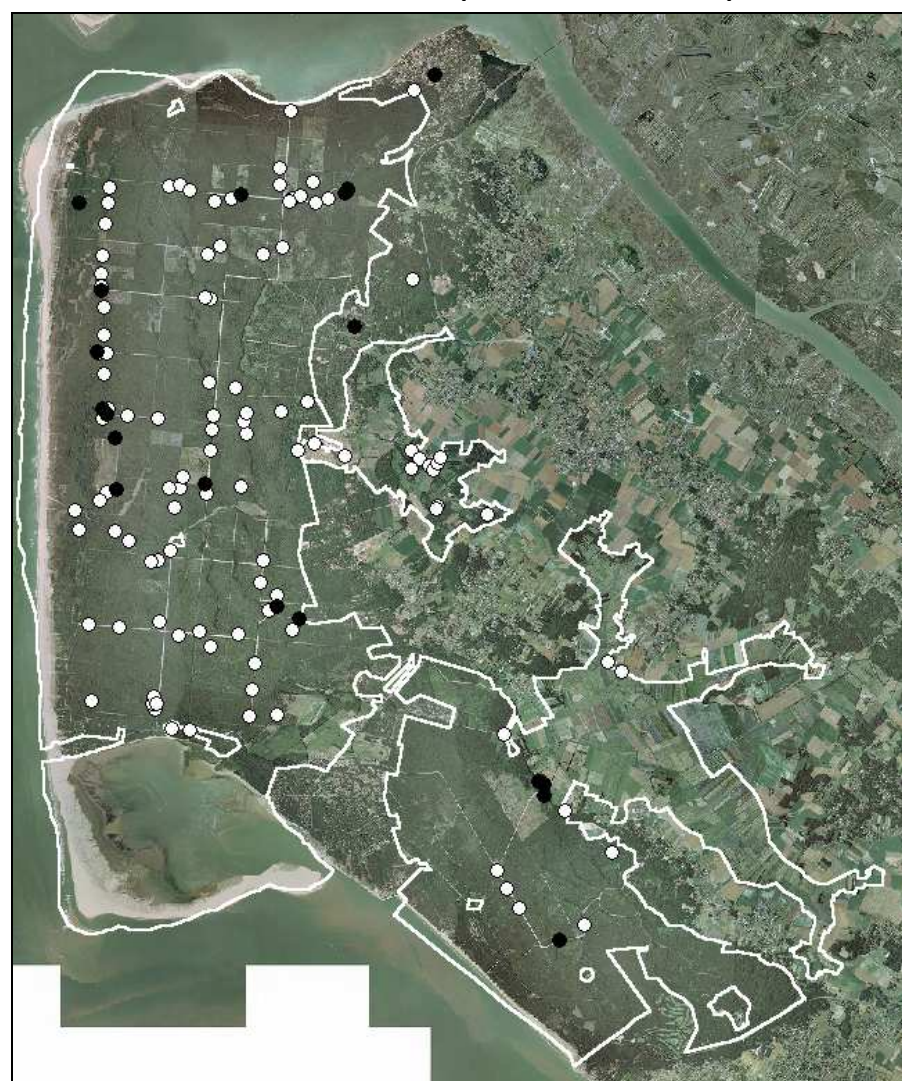
Noctule commune (Ann 4 de la DHFF)



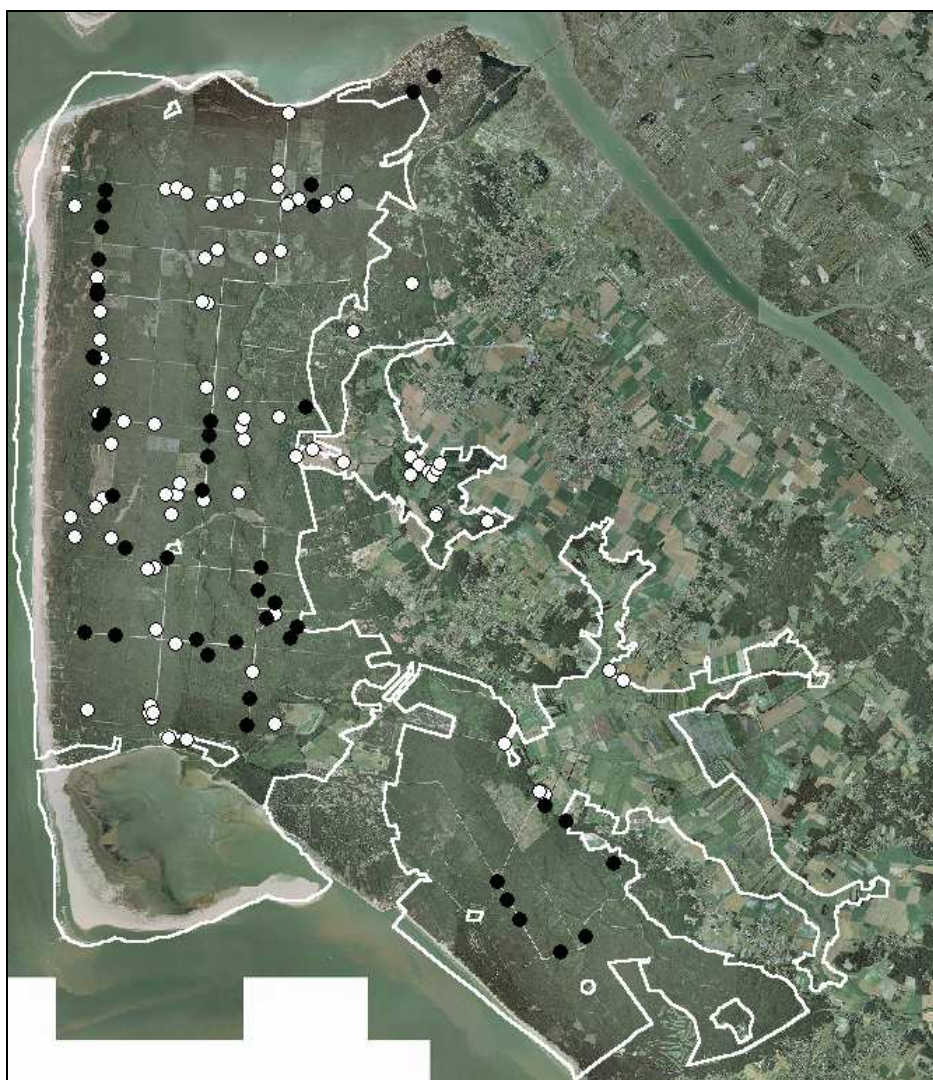
Noctule de Leisler (Ann 4 de la DHFF)



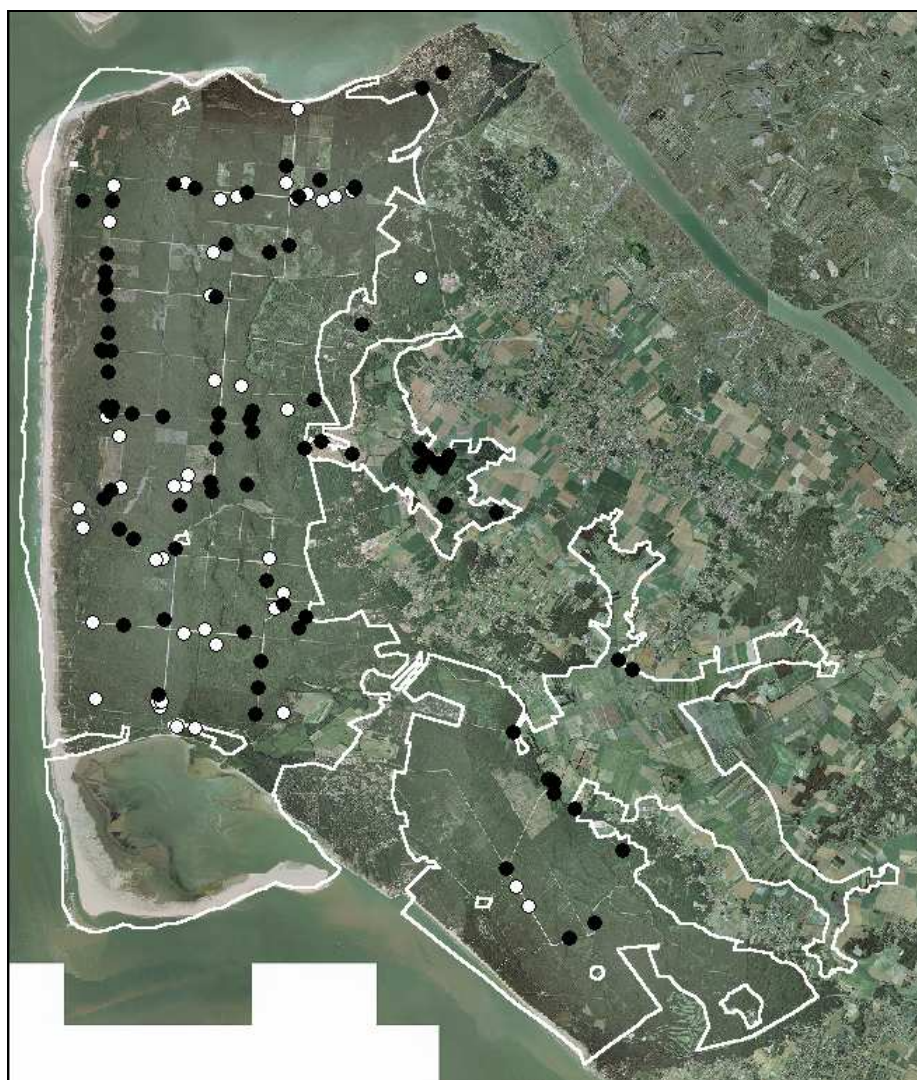
Oreillard gris (Ann. 4 de la DHFF)



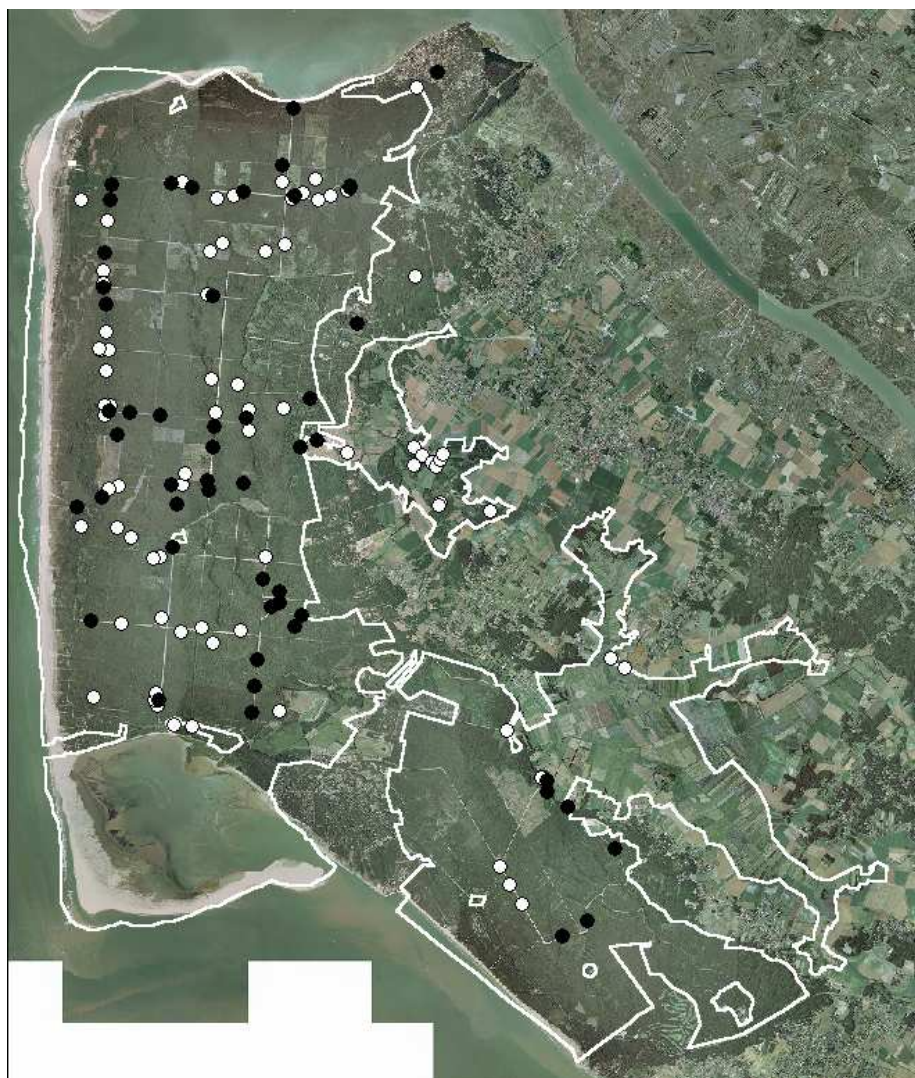
Oreillard indéterminé (Ann. 4 de la DHFF)



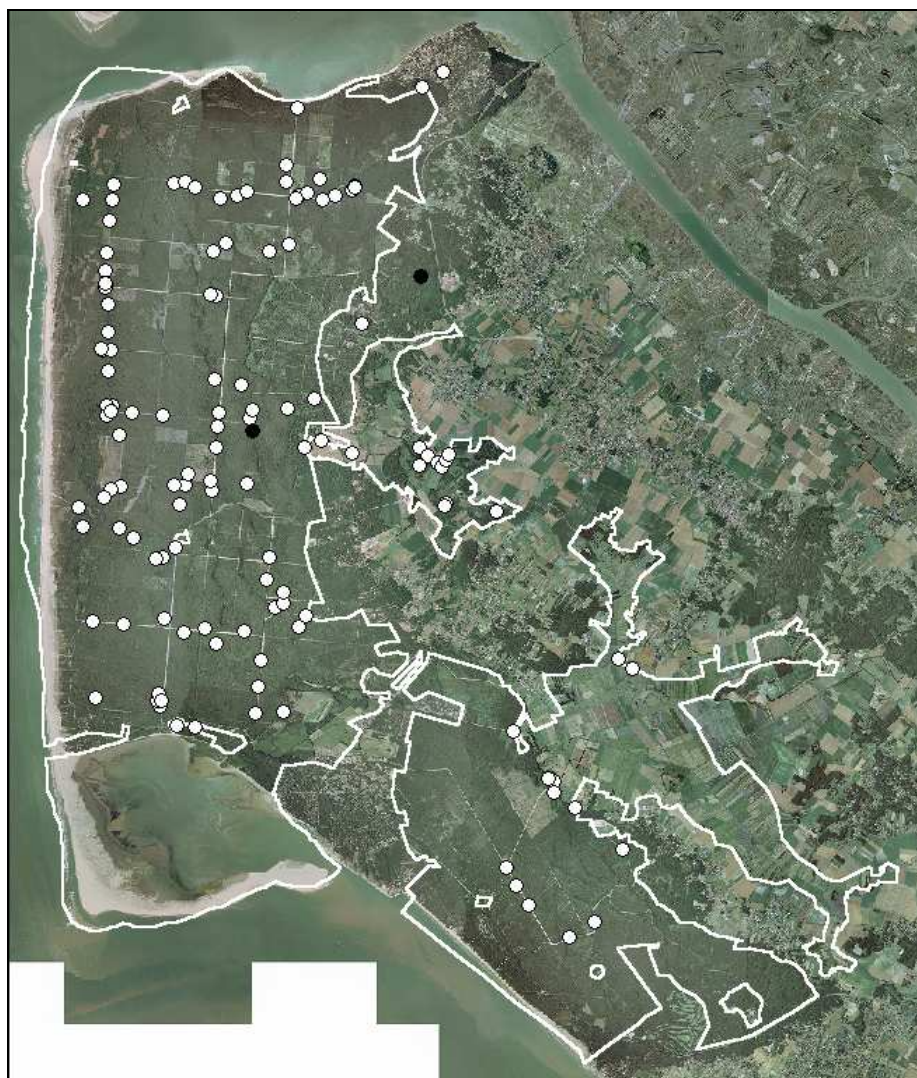
Sérotine commune (Ann 4 de la DHFF)



Pipistrelle commune (Ann 4 de la DHFF)



Pipistrelle de Kuhl (Ann. 4 de la DHFF)



Pipistrelle de Nathusius (Ann. 4 de la DHFF)

Figure 6 : Cartographie des habitats potentiels des chiroptères sur la ZSC « Presqu'île d'Arvert »

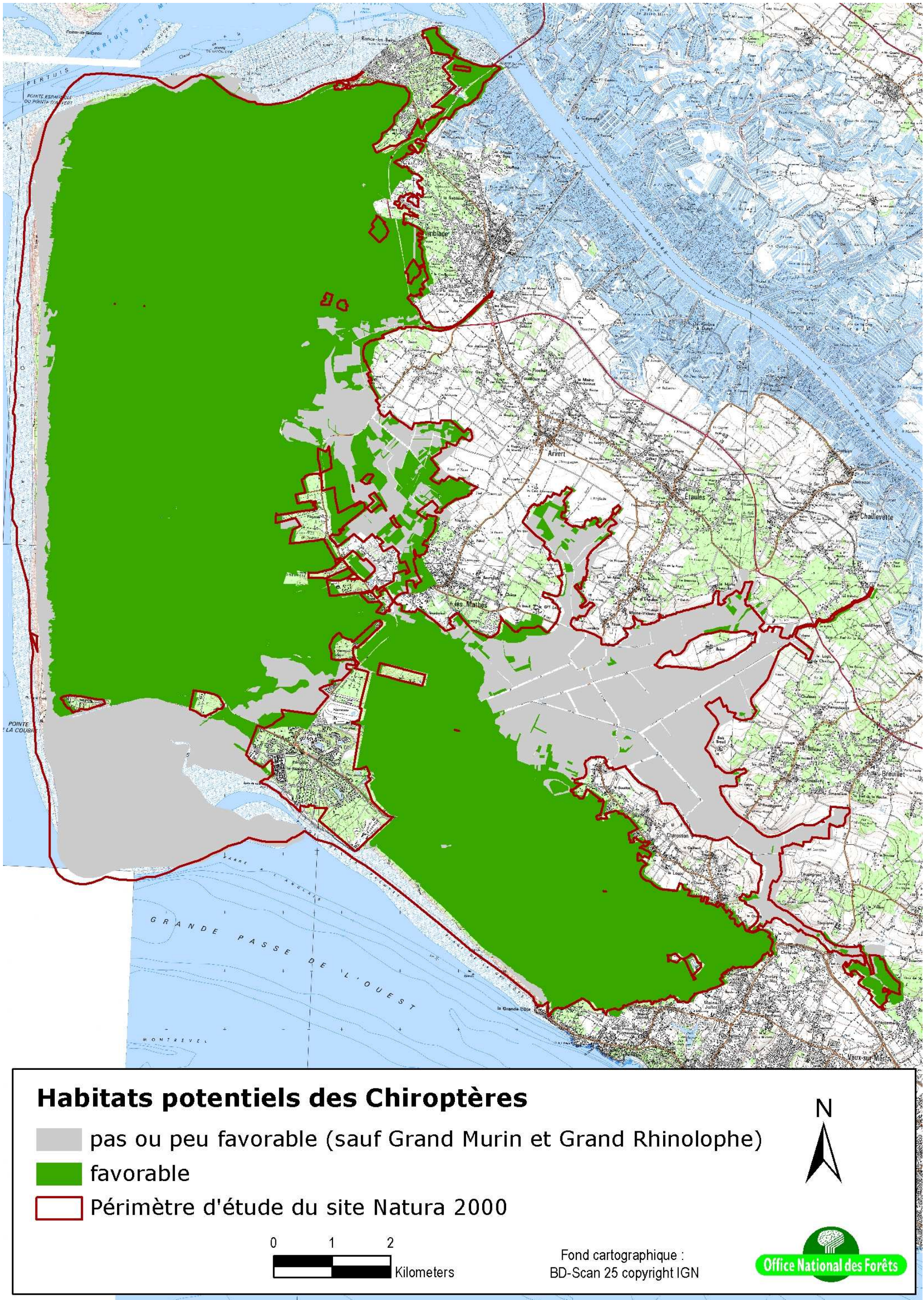
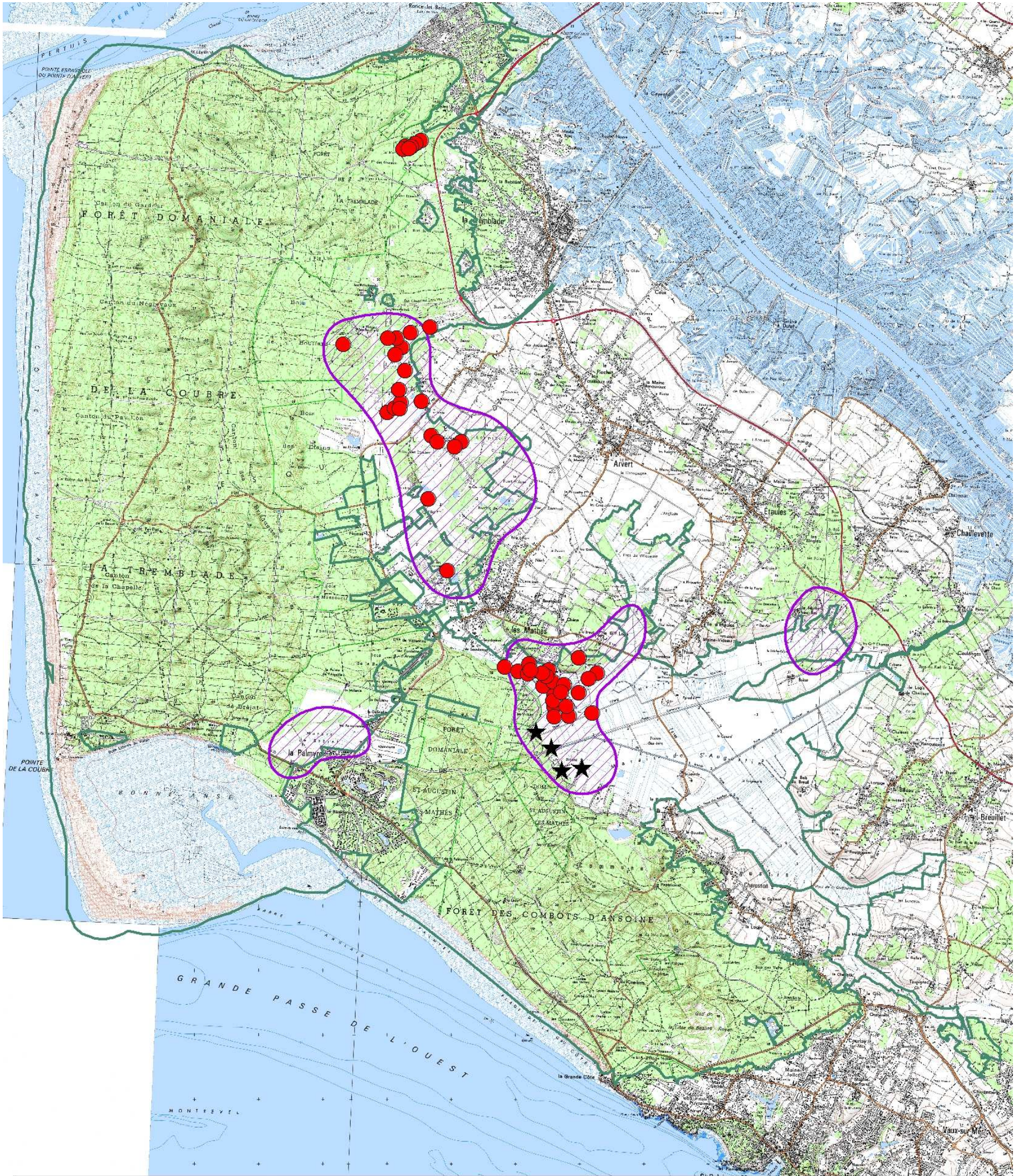


Figure 7 : Localisation des données d'observation de la Cistude d'Europe sur la ZSC « Presqu'île d'Arvert »
(données NE17-2002 et OBIOS-2009)



Secteurs de présence de la Cistude d'Europe

- ★ Sites de ponte connus en 2002
- Individus observés en 2009
- ▨ Données 2002
- ▭ Périmètre d'étude du site Natura 2000



Fond cartographique :
BD-Scan 25 copyright IGN



Figure 8 : Cartographie des habitats potentiels de la Cistude d'Europe sur la ZSC « Presqu'Île d'Arvert »

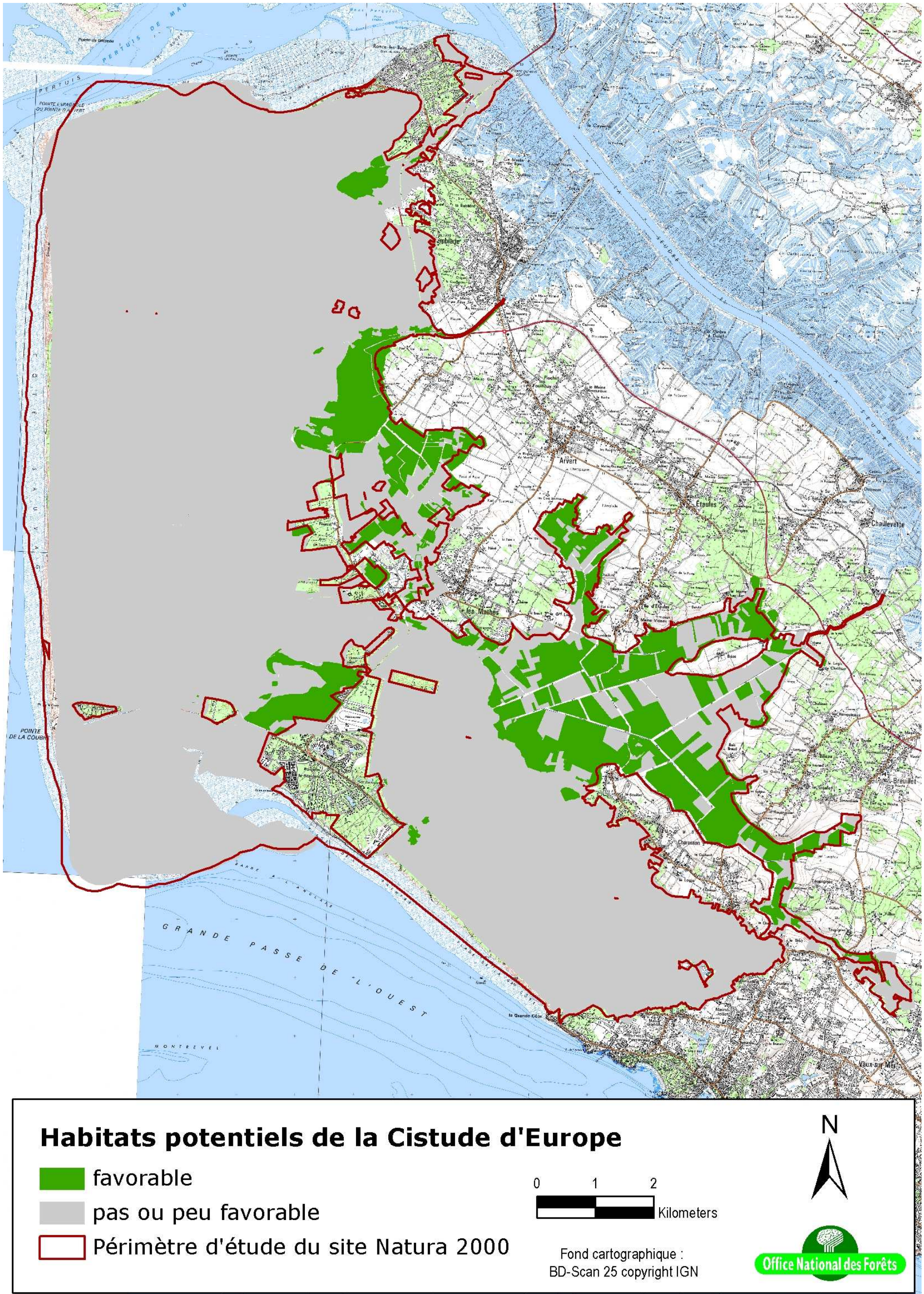
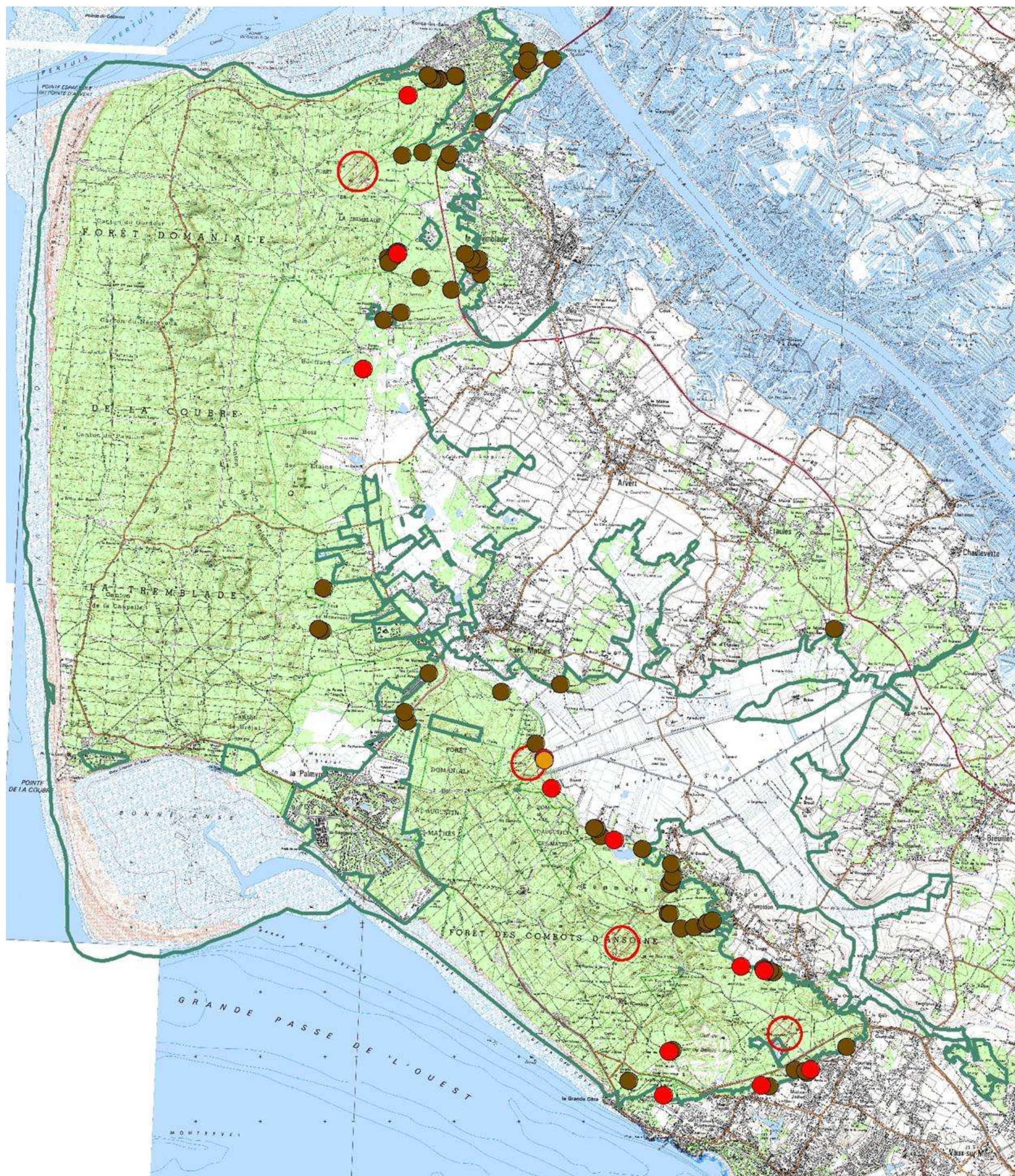


Figure 9 : Localisation des données d'observation des coléoptères saproxyliques sur la ZSC « Presqu'île d'Arvert » (données NE17-2002 et OBIOS-2009)



Secteurs de présence des coléoptères saproxyliques

- Rosalie des Alpes (Donnée 2009)
- Grand Capricorne (Données 2009)
- Lucane cerf-volant (données 2009)
- Lucane cerf-volant (données 2002)
- Périmètre d'étude du site Natura 2000

0 1 2
Kilometers



Fond cartographique :
BD-Scan 25 copyright IGN



Figure 10 : Cartographie des habitats potentiels de la Rosalie des Alpes sur la ZSC « Presqu'Île d'Arvert »

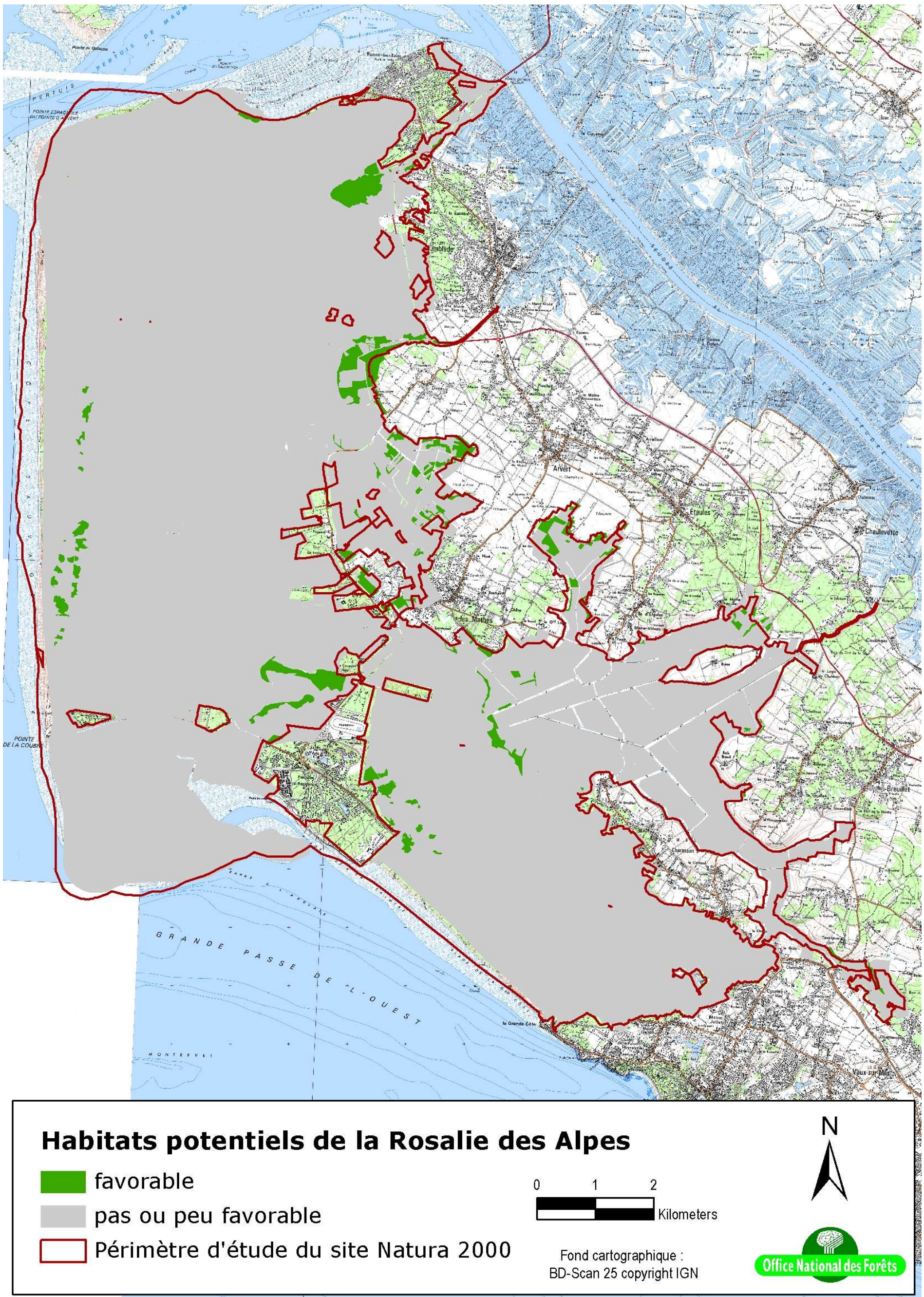


Figure 11 : Cartographie des habitats potentiels des coléoptères saproxyliques sur la ZSC « Presqu'île d'Arvert »

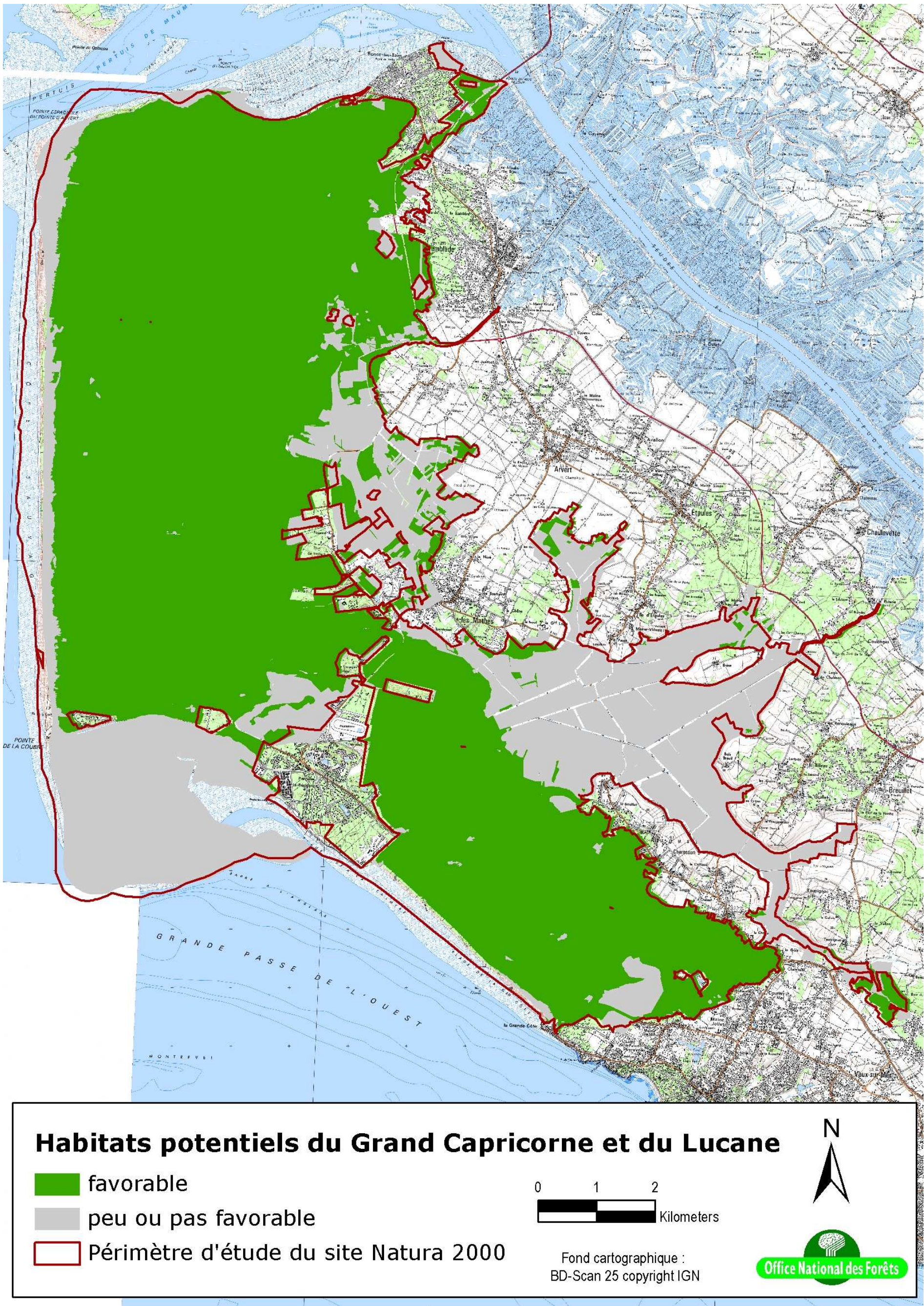


Figure 12 : Localisation des données d'observation du Cuivré des marais et du Damier de la succise sur la ZSC en « Presqu'île d'Arvert » (données NE17-2002)

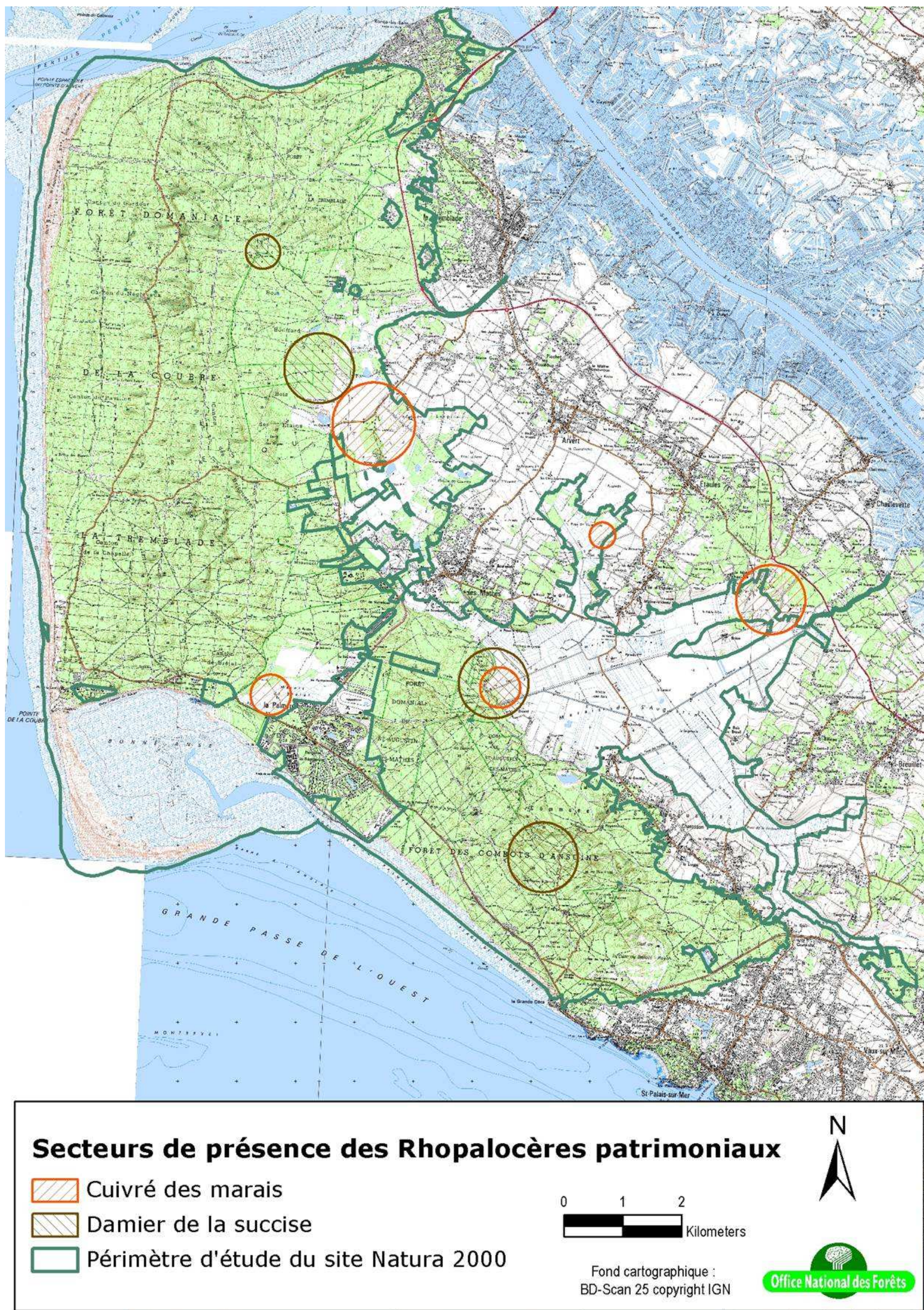


Figure 13 : Cartographie des habitats potentiels du Cuivré des marais sur la ZSC « Presqu'Île d'Arvert »

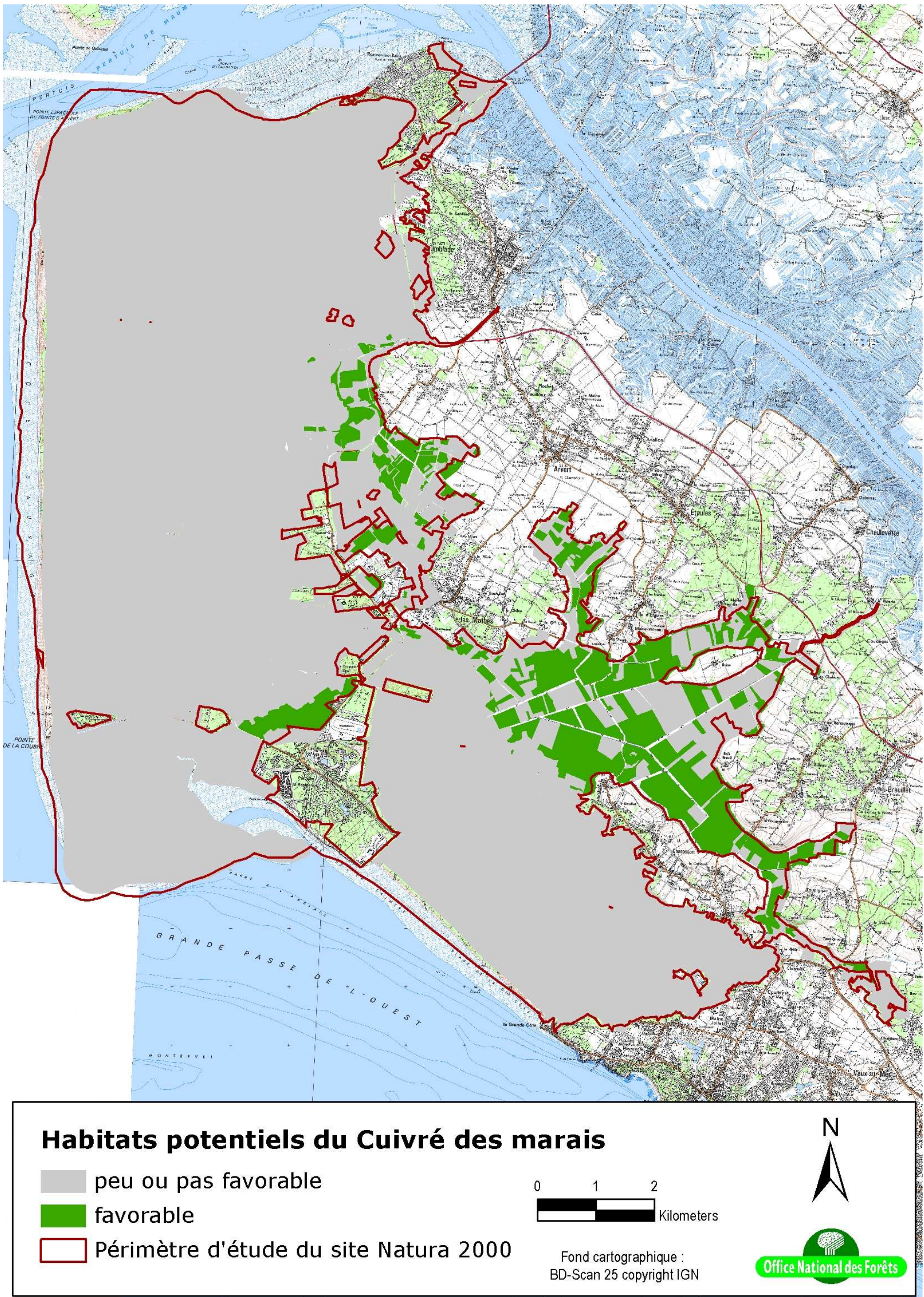
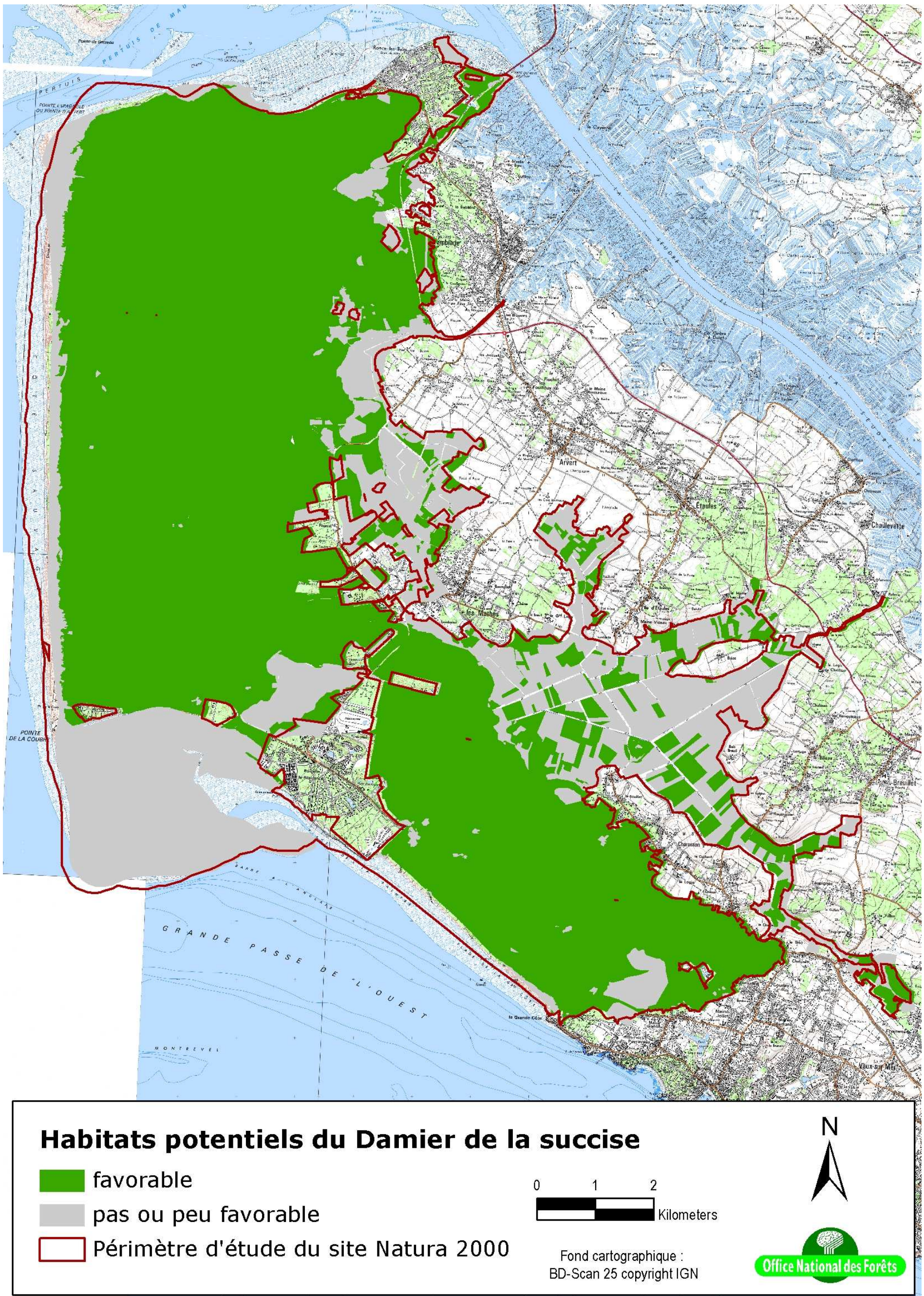


Figure 14 : Cartographie des habitats potentiels du Damier de la Succise sur la ZSC « Presqu'île d'Arvert »



**Figure 15 : Localisation des données d'observation de la Loutre d'Europe en ZSC « Presqu'île d'Arvert »
(données LPO 2002 et 2009)**

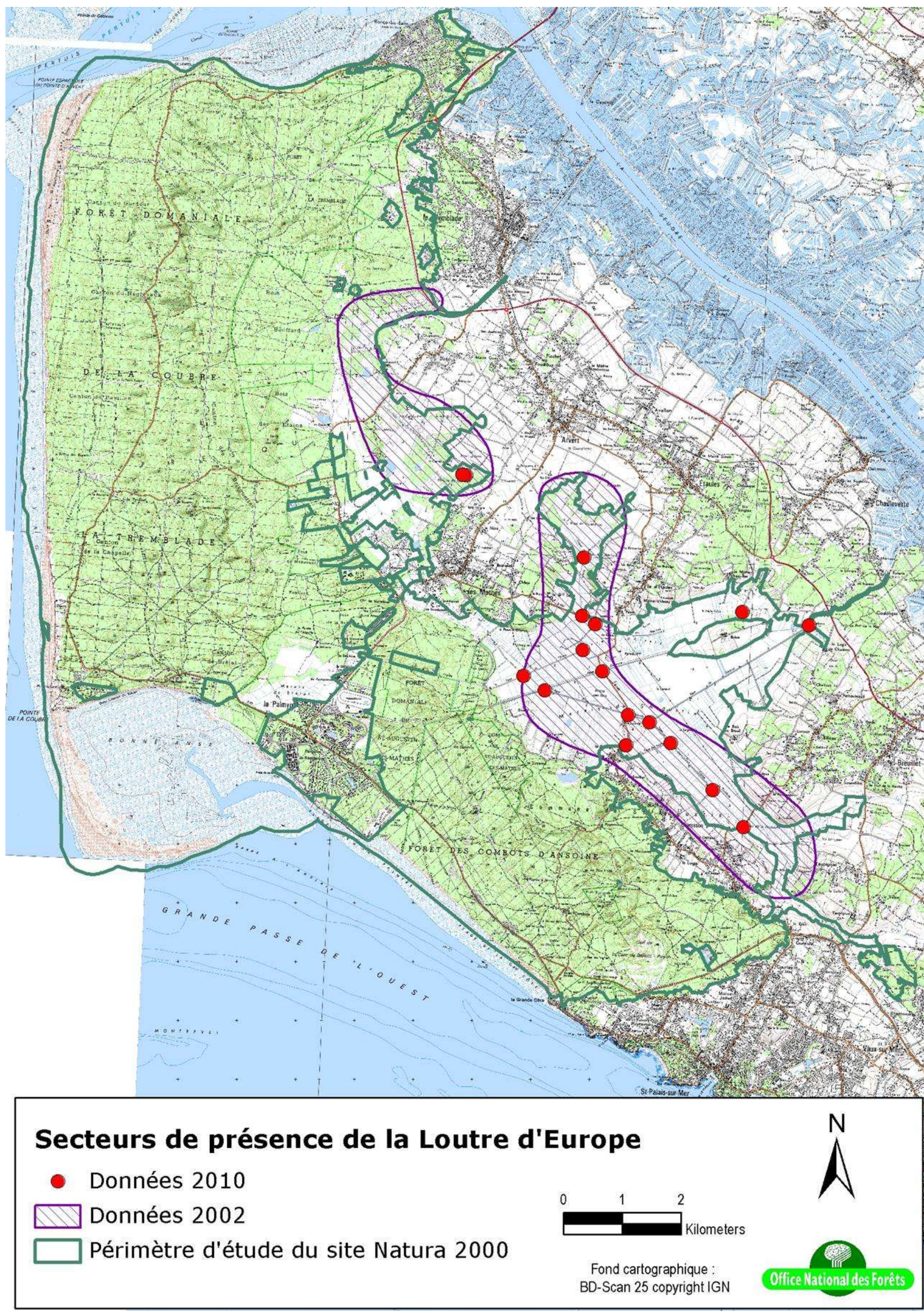


Figure 16 : Cartographie des habitats potentiels de la Loutre d'Europe sur la ZSC « Presqu'Île d'Arvert »

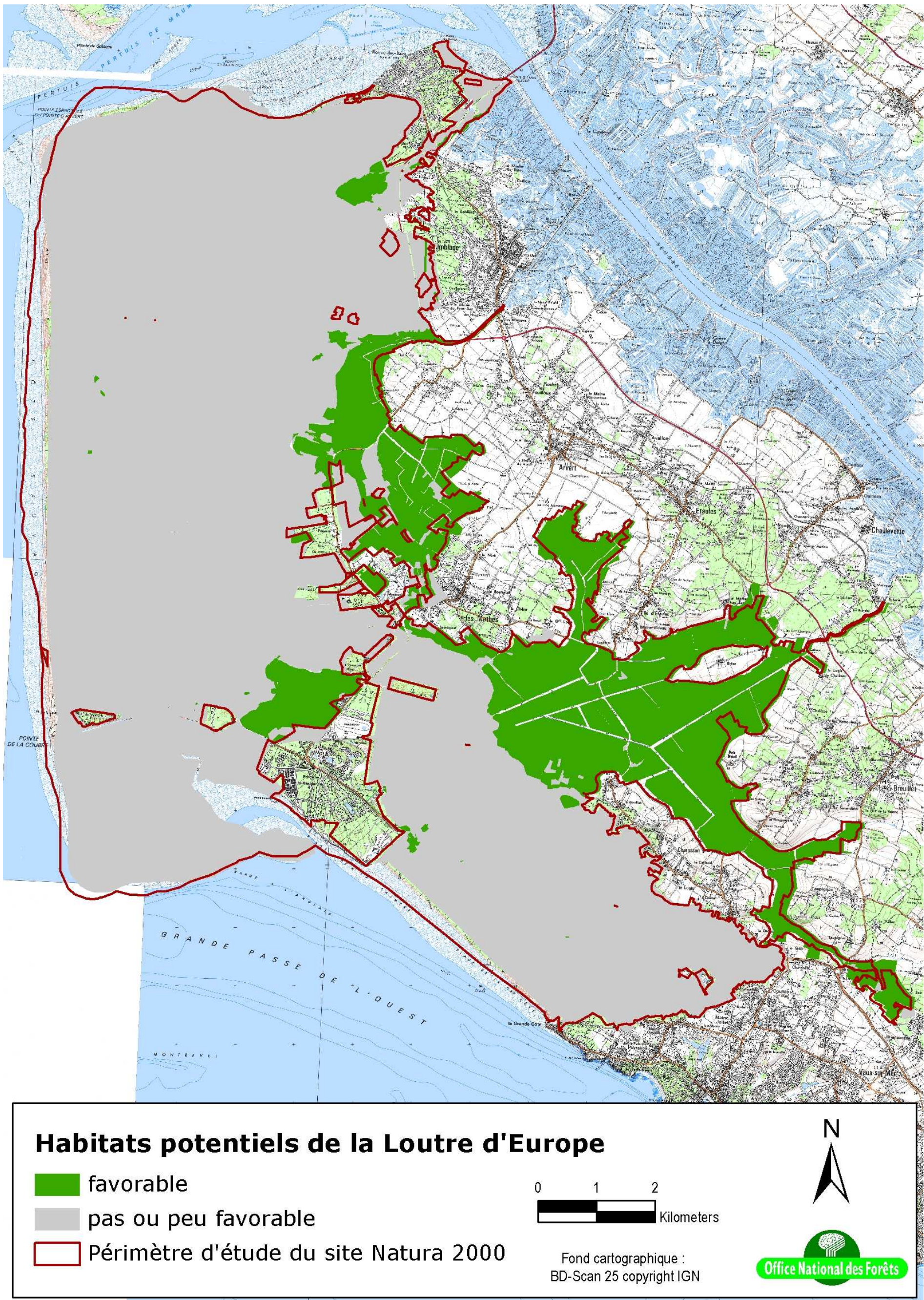


Figure 17 : Localisation des données d'observation du Vertigo de Desmoulins sur les placettes de suivi dans la ZSC « Presqu'île d'Arvert » (extrait du rapport LPO 2002)



Figure 18 : Cartographie des habitats potentiels du Vertigo de Desmoulins sur la ZSC « Presqu'île d'Arvert »

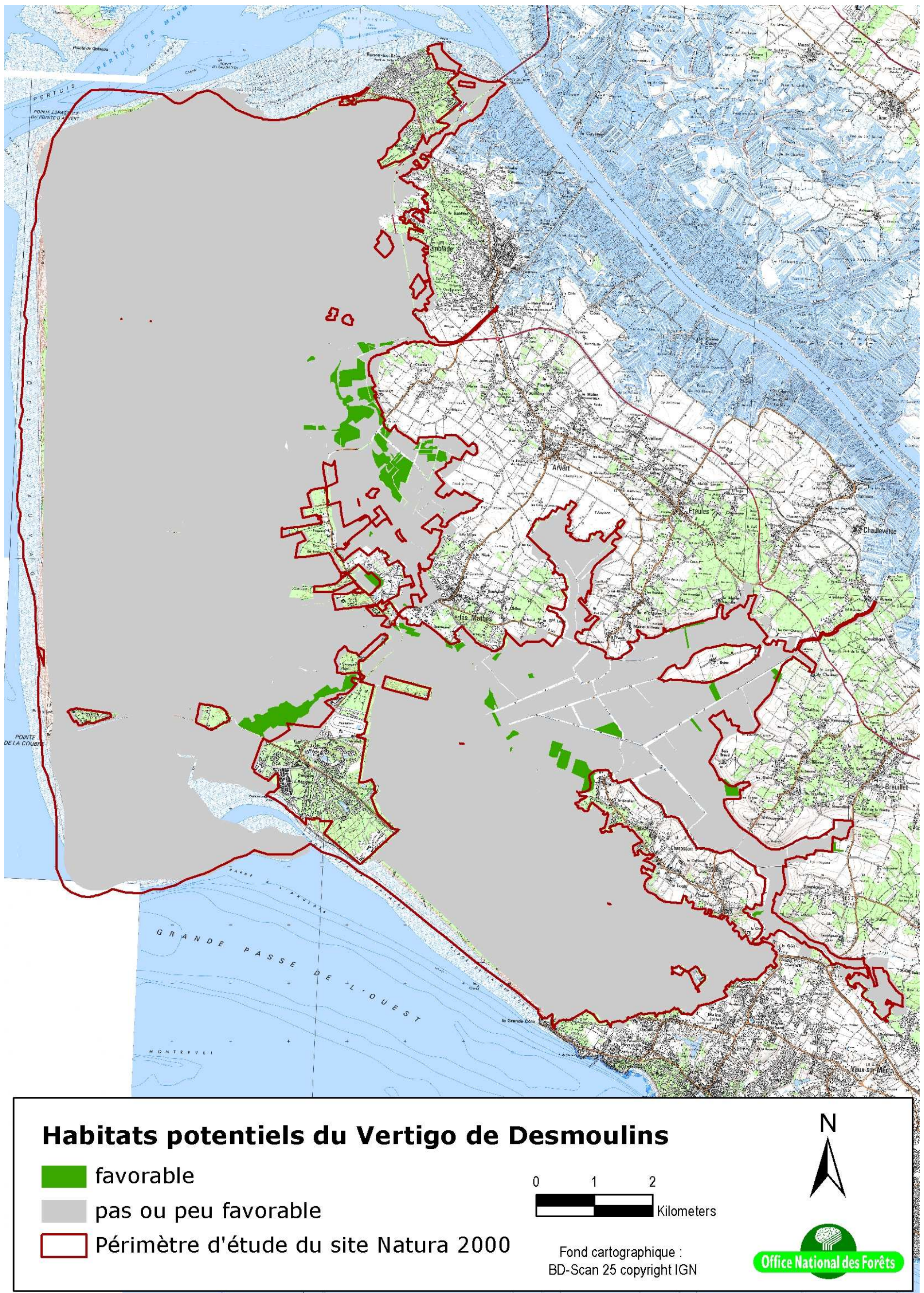


Figure 19 : Localisation des données d'observation du Pélobate cultripède, du Triton marbré et de la Grenouille agile sur la ZSC « Presqu'île d'Arvert » (données NE17-002 et OBIOS-2009)

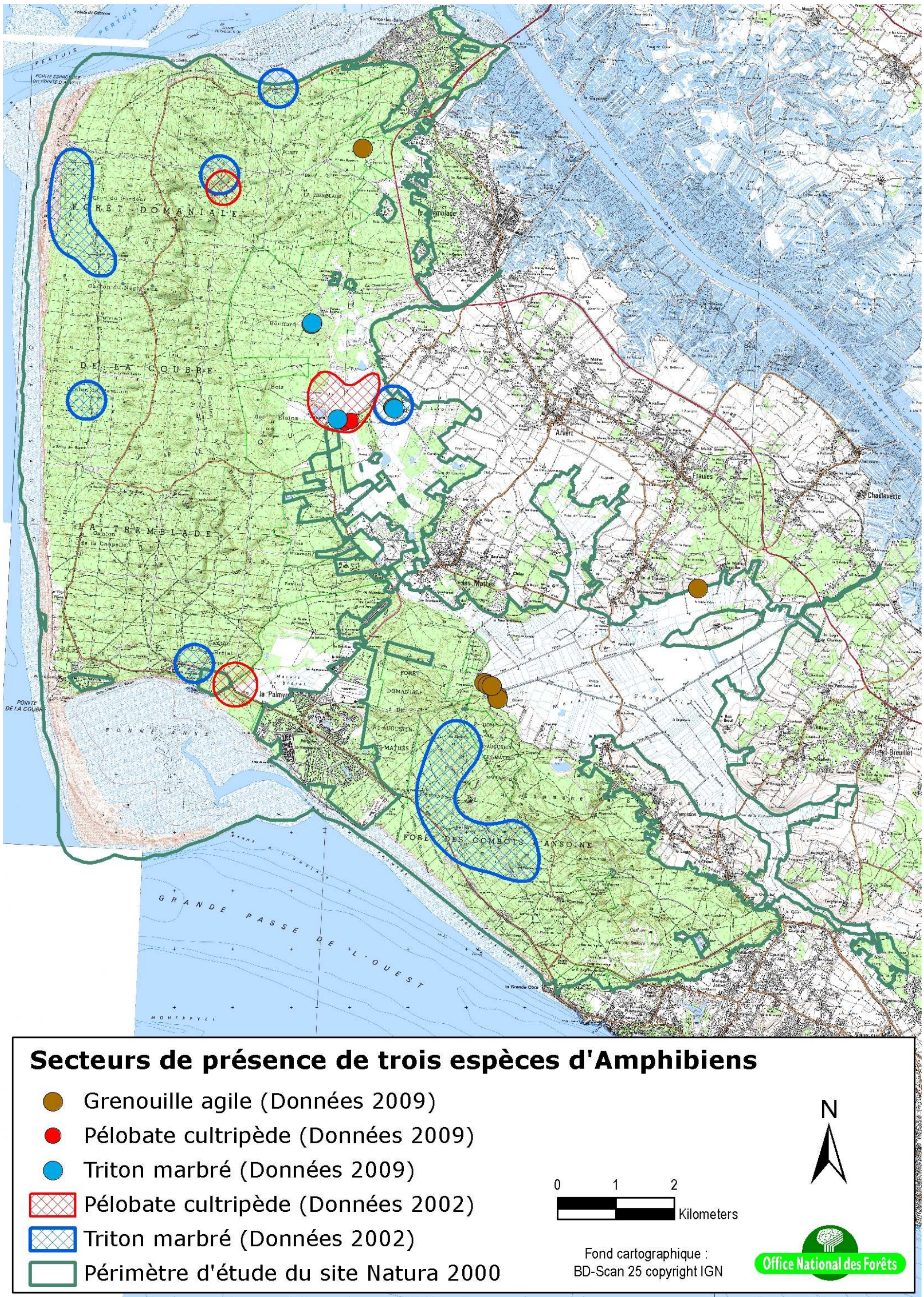
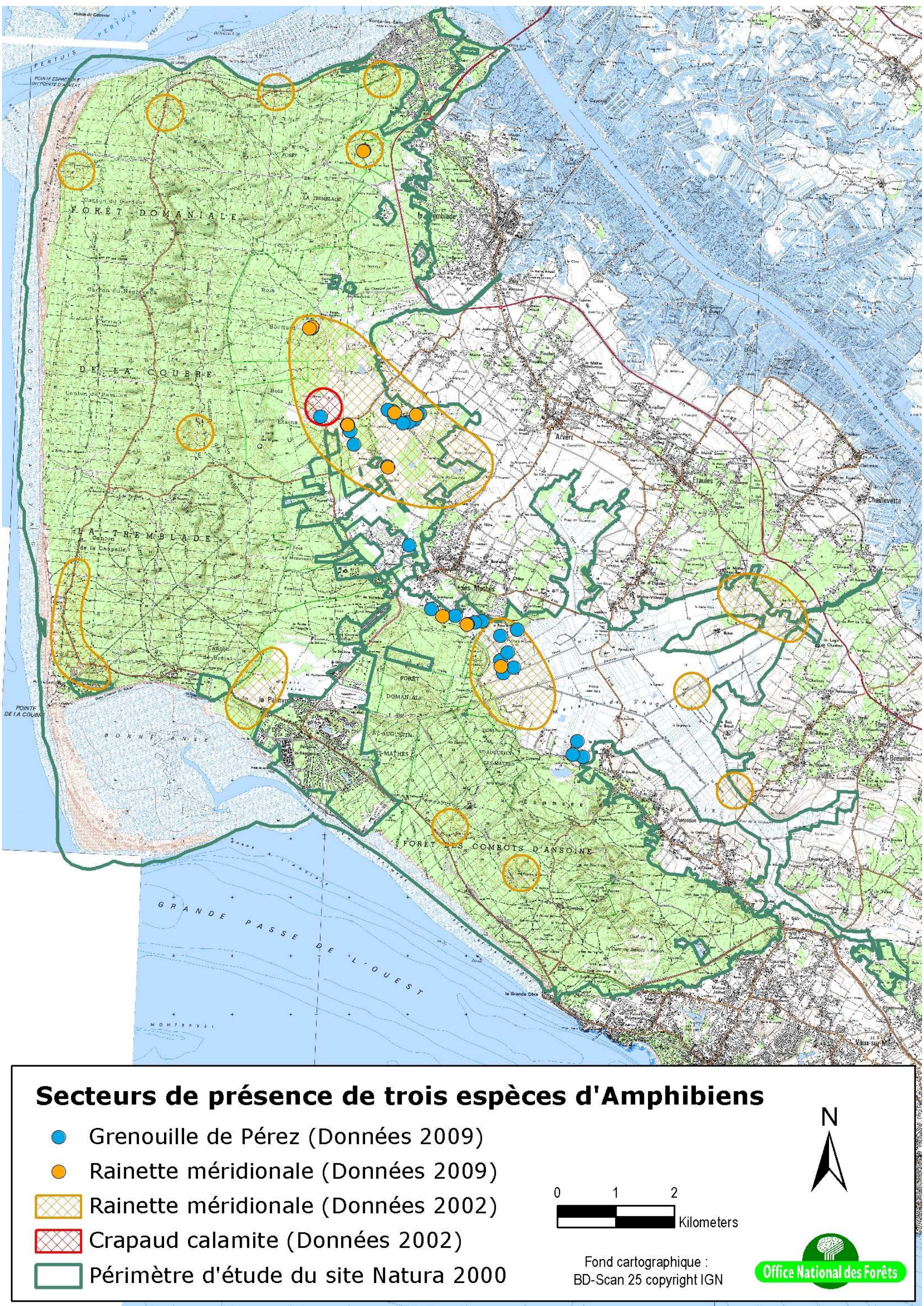


Figure 20 : Localisation des données d'observation du Crapaud calamite, de la Rainette méridionale et de la Grenouille de Pérez sur la ZSC « Presqu'île d'Arvert » (données NE17-2002 et OBIOS-2009)



4. Avifaune d'intérêt communautaire

Le nombre très important d'espèces d'oiseaux mentionnées à l'article 4 de la Directive Oiseaux et présentes sur la ZPS (44 espèces en annexe 1 et 65 espèces migratrices codifiées Natura 2000) rend peu opportun la production d'autant de cartes de présence. De plus, et malgré le nombre et la qualité des inventaires et données bibliographiques utilisés pour dresser un panorama de l'avifaune du site, il faut constater que des informations quantitatives et géolocalisées ne sont pas facilement disponibles pour la totalité des espèces citées, ce qui complique encore le travail de cartographie.

Afin de s'affranchir de cette difficulté, le parti a été pris dans un premier temps de présenter des cartes de présence avérée, fondées sur des informations nécessairement non exhaustives (comme c'est toujours le cas dans les disciplines naturalistes), et dans un second temps de construire des cartes de présence potentielle, qui rendent compte du caractère favorable ou non des habitats pour l'avifaune. La capacité d'accueil de chaque habitat a été évaluée sur avis d'expert et à la lumière de l'écologie connue des espèces (principales références utilisées : BWPi, 2006 ; Dubois *et al.*, 2008 ; cahiers d'habitats Natura 2000 [fiches avifaune, version provisoire]). On notera que cette démarche présente l'avantage de ne pas écarter d'emblée certains secteurs manifestement très favorables à l'avifaune, mais pour lesquels des données d'inventaire seraient lacunaires ou inexistantes. Cette démarche a donc privilégié les espèces les plus représentatives ou emblématiques (en termes de valeur patrimoniale et d'effectifs) de la ZPS et de la ZSC.

Les données d'observation sont localisées pour plusieurs espèces nicheuses et non nicheuses d'intérêt communautaire, ainsi que pour plusieurs espèces migratrices régulières atteignant les critères internationaux, nationaux et régionaux : figures n°21 à 23.

Des cartes d'habitats potentielles sont présentées pour une sélection d'espèces emblématiques et pour un groupe d'espèces fréquentant les mêmes habitats (les limicoles côtiers) : figures n°24 à 30.

- Busard des roseaux : figure n°24

Ont été considérés favorables à l'espèce la totalité des zones de marais (La Tremblade, Bréjat et Saint-Augustin/Arvert), ainsi que les habitats suivants (alimentation et reproduction) :

UE=1330 ; CB=15.3 Prés salés atlantiques (*Glauco-Puccinellietalia maritima*)

UE=1410 ; CB=15.5 Prés salés méditerranéens (*Juncetalia maritimi*)

UE=1420 ; CB=15.6 Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (*Sarcocornetea fruticosi*)

UE=2190 ; CB=16.3 Dépressions humides intradunales

- Gorgebleue à miroir : figure n°25

Au sein des zones d'occupation connues (base de la flèche dunaire de Bonne Anse, secteur de l'ancienne lagune de la Palmyre et marais de Bréjat), ont été considérés favorables à l'espèce les habitats suivants (alimentation et reproduction) :

UE =1310 ; CB=15.1 Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses

UE=1320 ; CB=15.2 Prés à *Spartina* (*Spartinion maritima*)

UE=1330 ; CB=15.3 Prés salés atlantiques (*Glauco-Puccinellietalia maritima*)

UE=1410 ; CB=15.5 Prés salés méditerranéens (*Juncetalia maritimi*)

UE=1420 ; CB=15.6 Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (*Sarcocornetea fruticosi*)

UE=2190 ; CB=16.3 Dépressions humides intradunales

UE=7210 * ; CB=53.3 Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davallianae*

UE=7230 ; CB=54.2 Tourbières basses alcalines

- Pipit rousseline et Gravelot à collier interrompu : figure n°26

Ont été considérés favorables à l'espèce les habitats suivants (alimentation et reproduction) :

UE=2120 ; CB=16.2 Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria* (dunes blanches)

UE=2130 * ; CB=16.2 Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)

UE=2120 x 2130 * ; CB=16.2 Mosaïque de dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria* (dunes blanches) et dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)

- Martin-pêcheur d'Europe : figure n°27

Ont été considérés favorables à l'alimentation et la reproduction de l'espèce la totalité des zones humides ouvertes (hors prairies).

- Milan noir : figure n°28

Ont été considérés favorables à l'alimentation et la reproduction de l'espèce la totalité des zones de marais (La Tremblade, Bréjat et Saint-Augustin/Arvert).

- Pie-grièche écorcheur : figure n°29

Ont été considérés favorables à l'alimentation et la reproduction de l'espèce la totalité des habitats prairiaux, jachères, friches et zones rudérales, ainsi que les habitats suivants :

UE=7230 ; CB=54.2 Tourbières basses alcalines

UE=NC ; CB=31.8 Fourrés

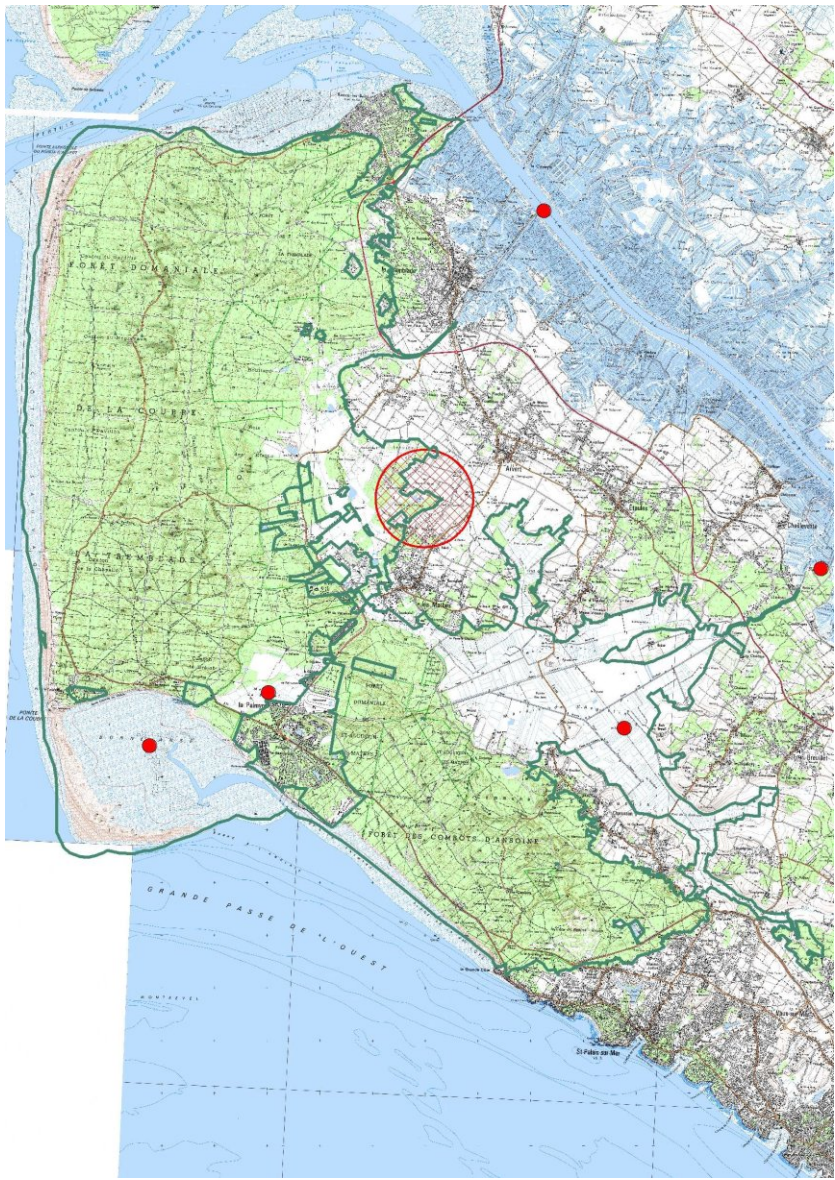
UE=NC ; CB=84.1 Alignements d'arbres

- Limicoles côtiers : figure n°30

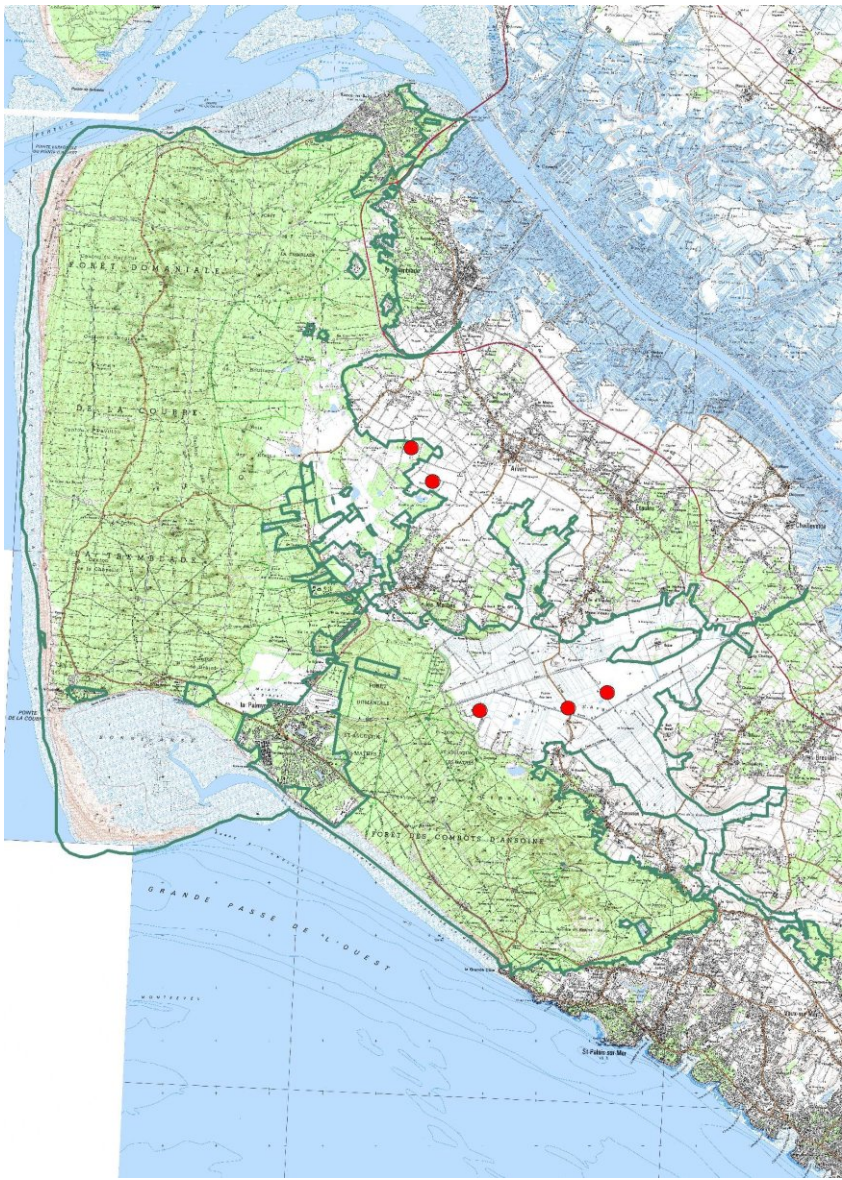
Ce groupe d'espèces comprend notamment les Bécasseaux, Chevaliers, Pluviers, Gravelots, la Barge rousse, l'Avocette élégante,...

Ont été considérés favorables la totalité des habitats de slikke, schorre et plages (alimentation et repos lors des haltes migratoire et de l'hivernage).

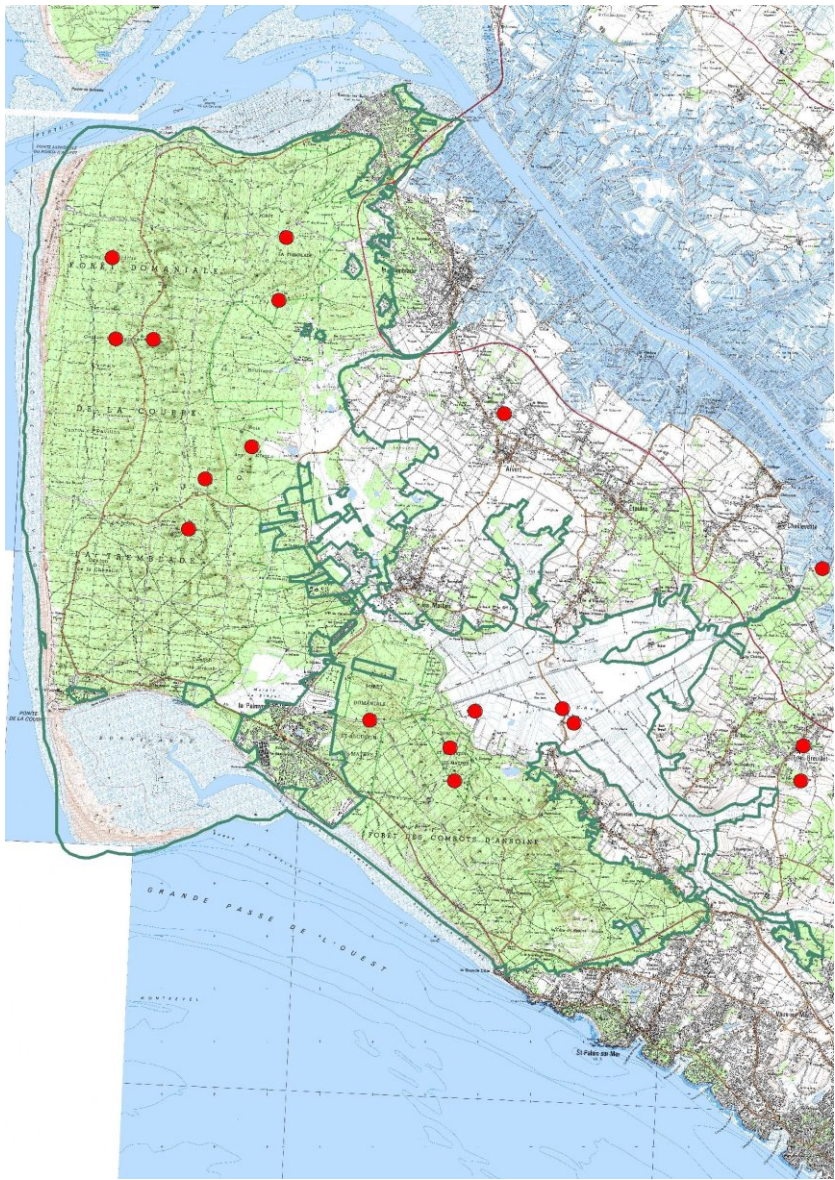
Figure 21 : Localisation des données d'observations de l'avifaune nicheuse d'intérêt communautaire
Polygones hachurés rouges = données NE17 2002 ; Points rouges = données LPO 2010 (Copyright : IGN BD Scan 25)



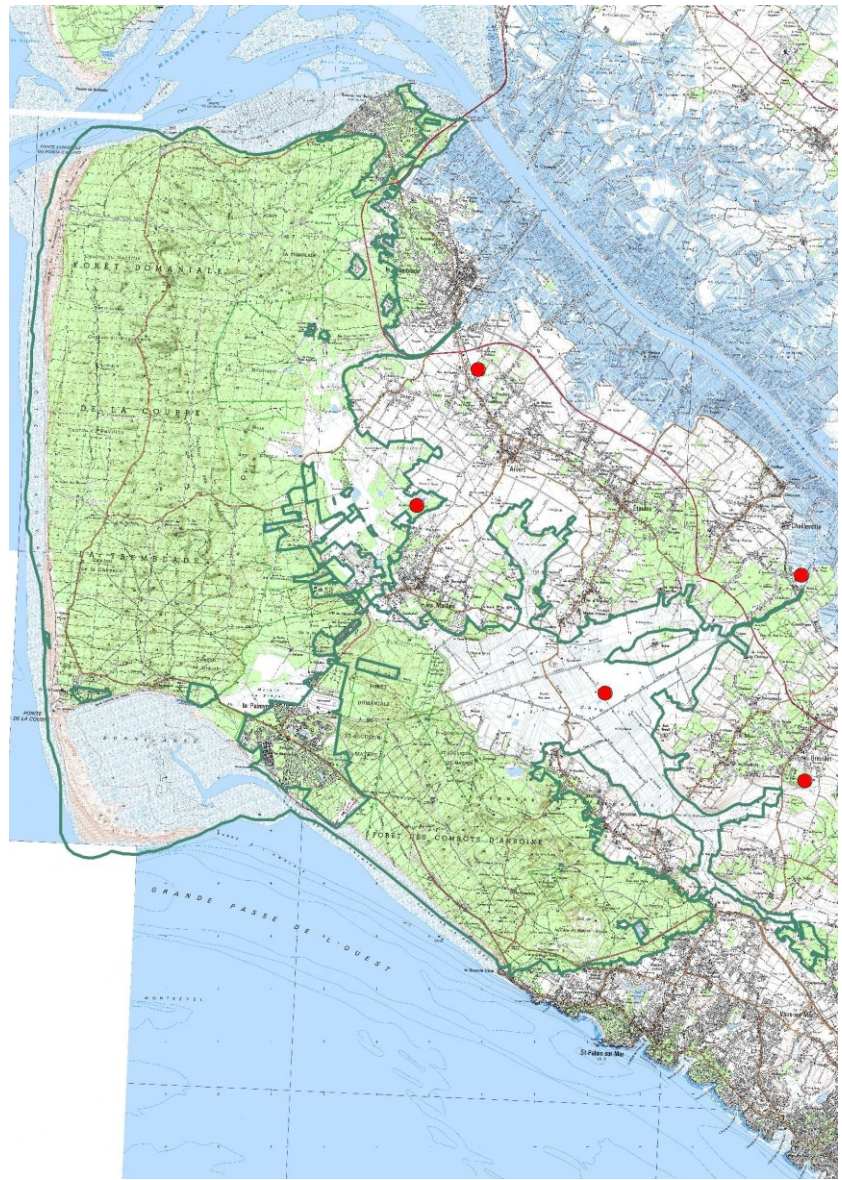
Busard des roseaux – nicheur en marais



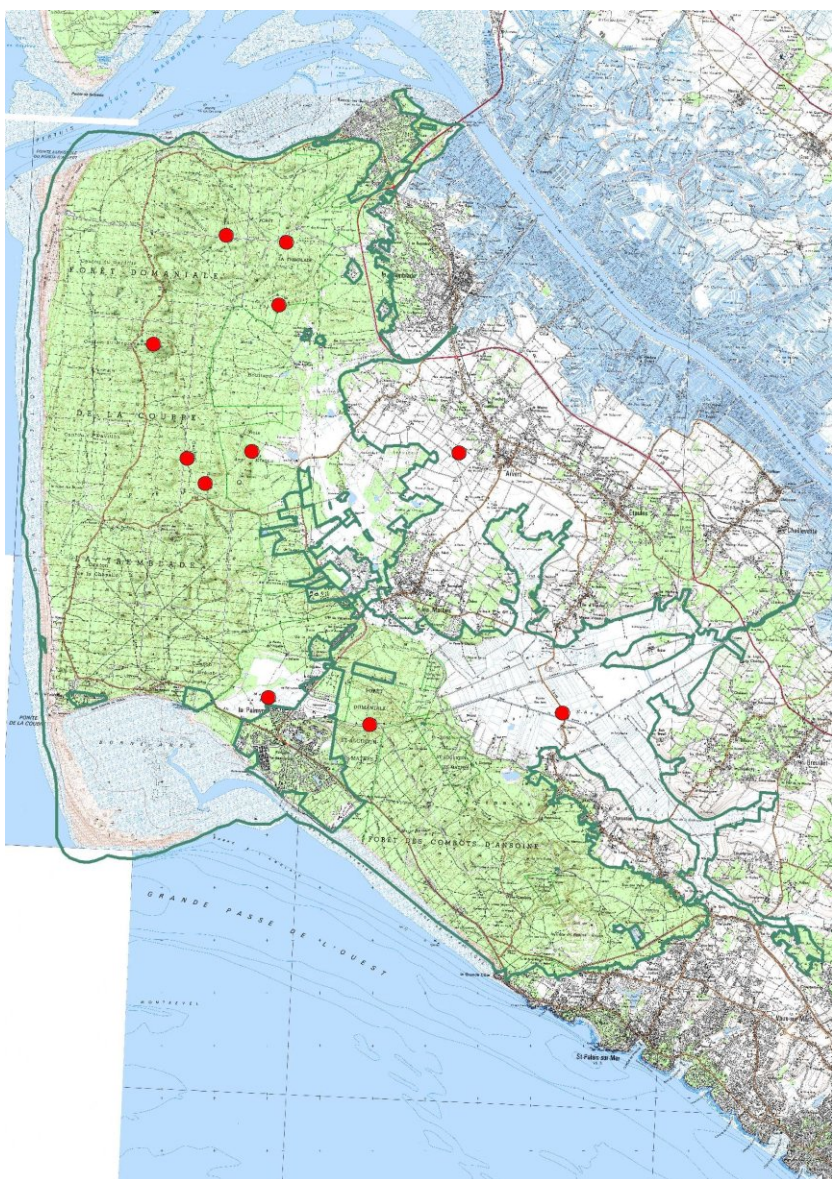
Cigogne blanche – nicheuse en marais



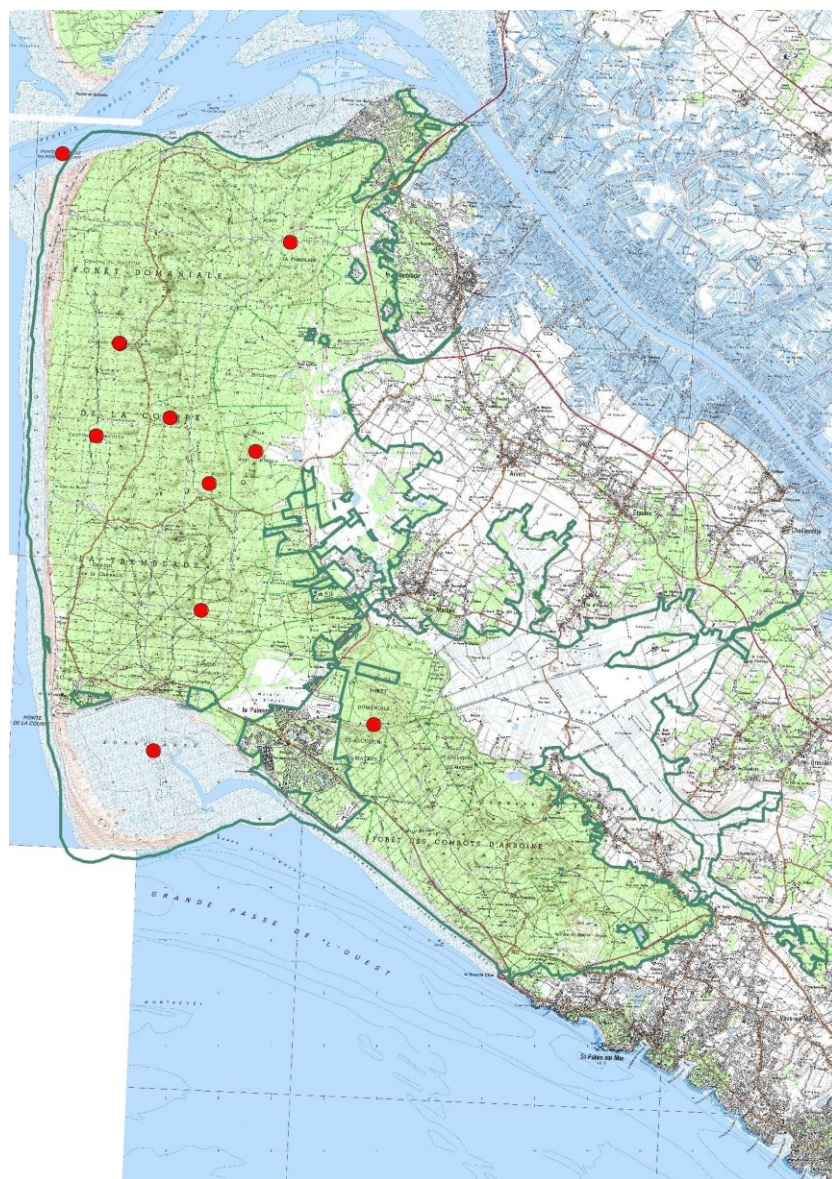
Circaète Jean-le-Blanc – nicheur en forêt



Echasse blanche – nicheuse en marais



Engoulevent d'Europe – nicheur en forêt



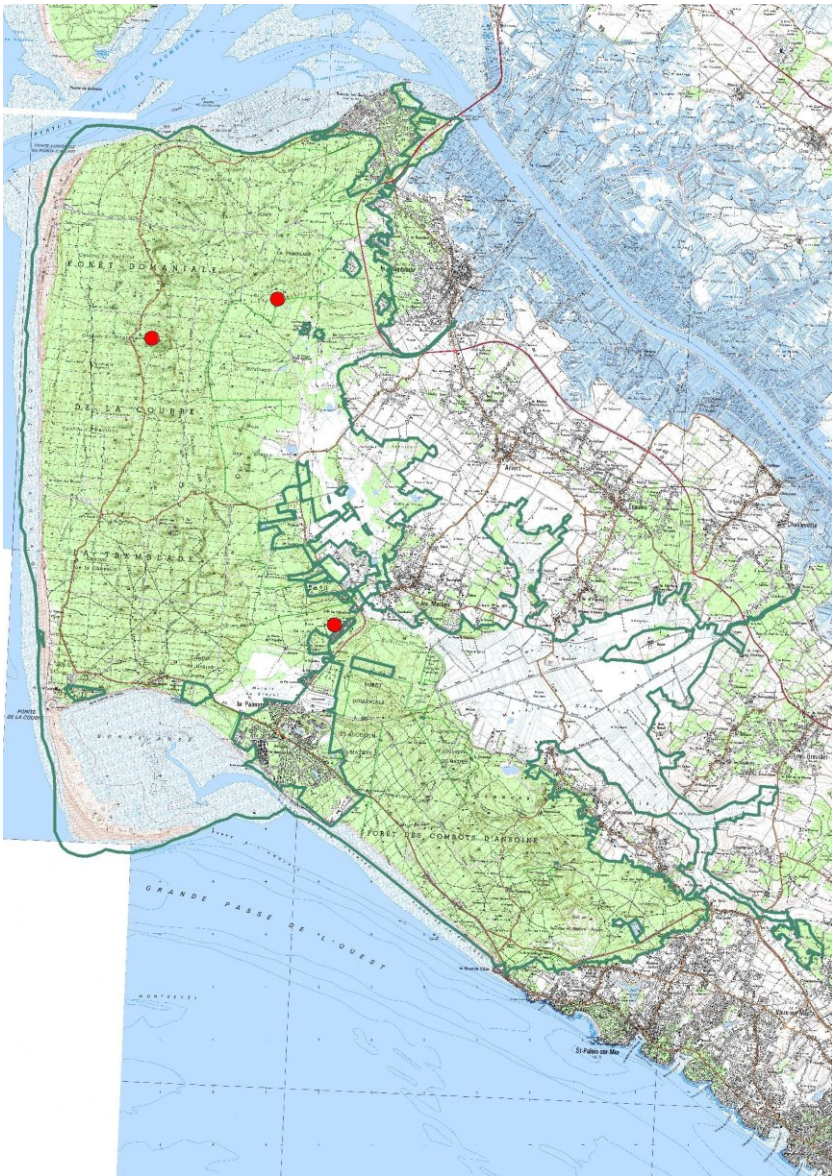
Fauvette pitchou
nicheuse dans les régénérations forestières



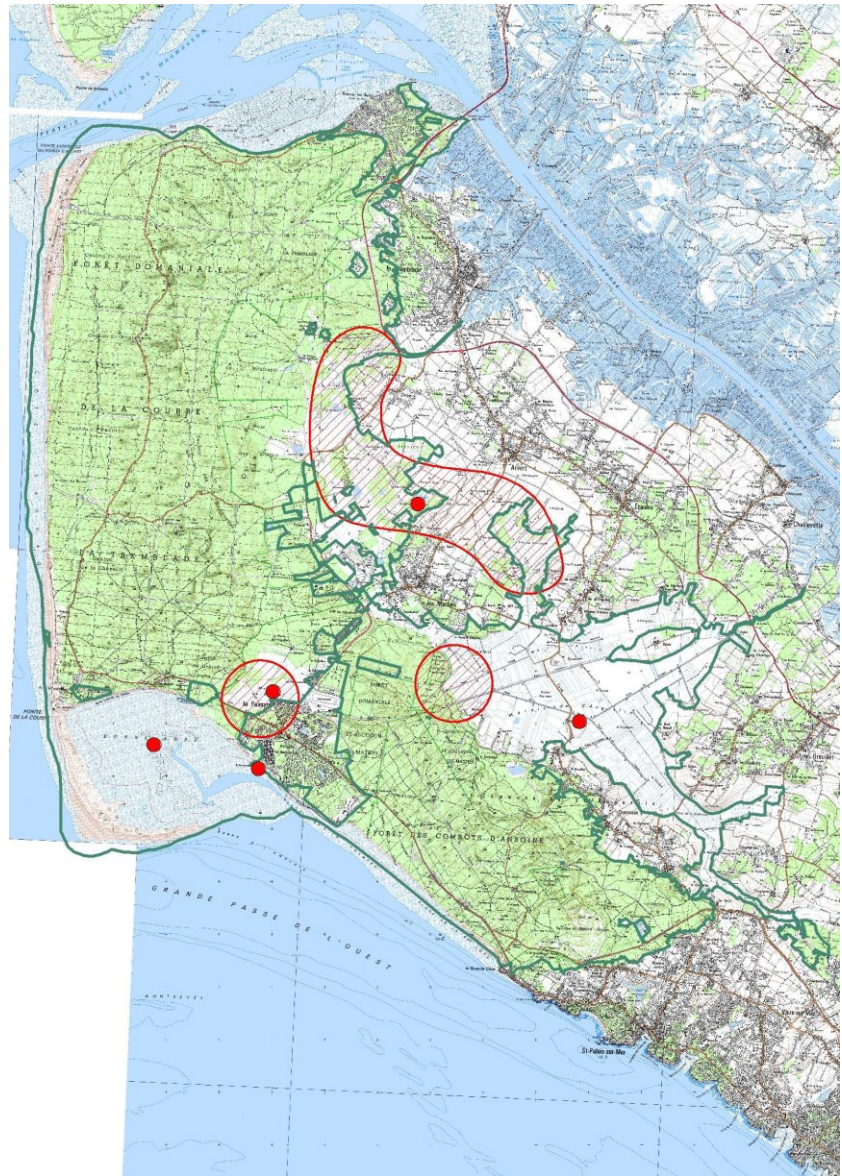
Gorgebleue à miroir
nicheuse dans le schorre de Bonne Anse et à Bréjat



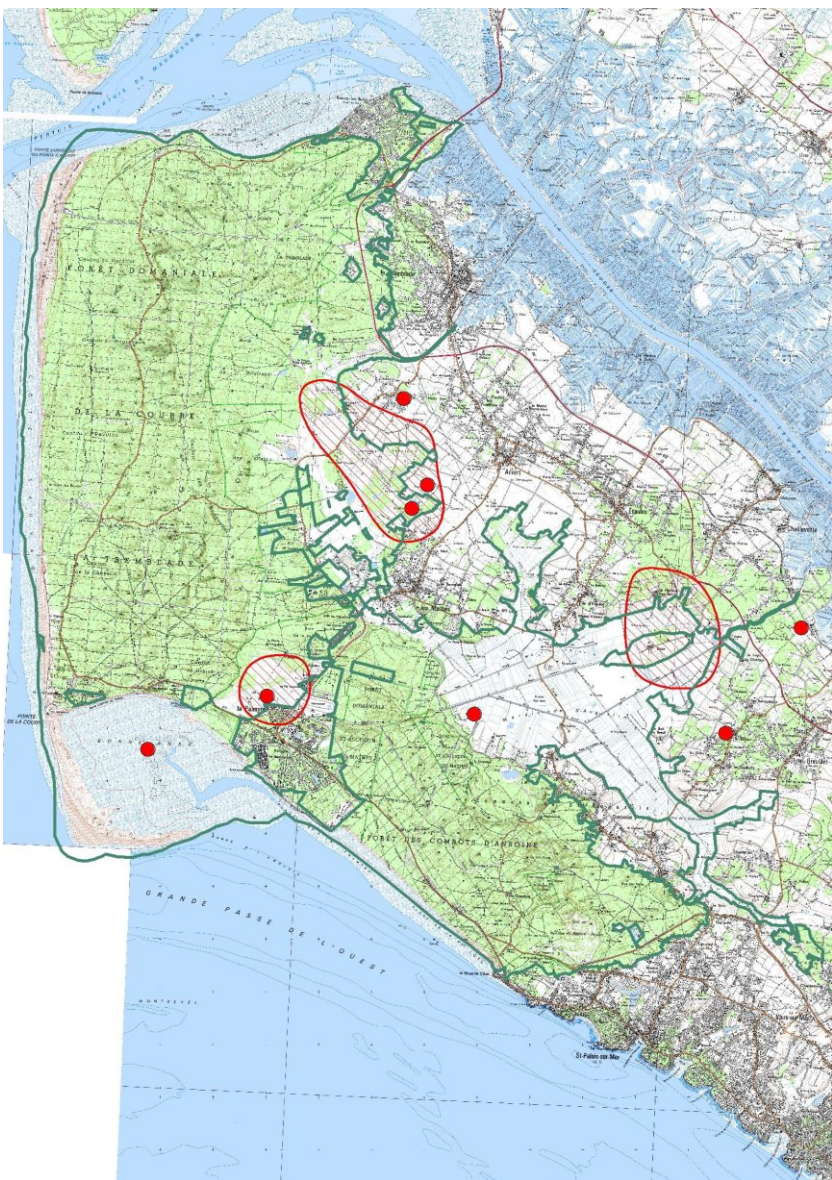
Gravelot à collier interrompu
nicheur sur les plages et dans les dunes



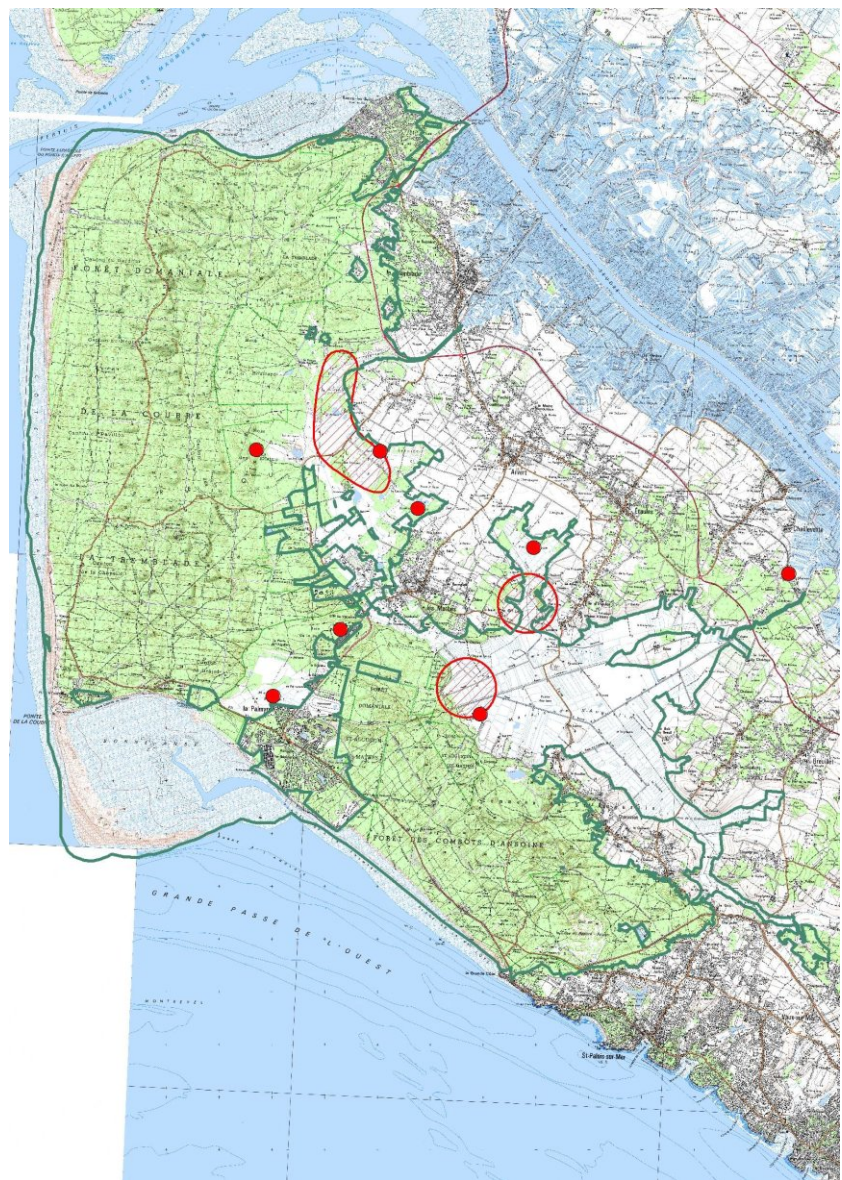
Héron pourpré – nicheur en marais



Martin-pêcheur – nicheur en marais



Milan noir – nicheur en marais

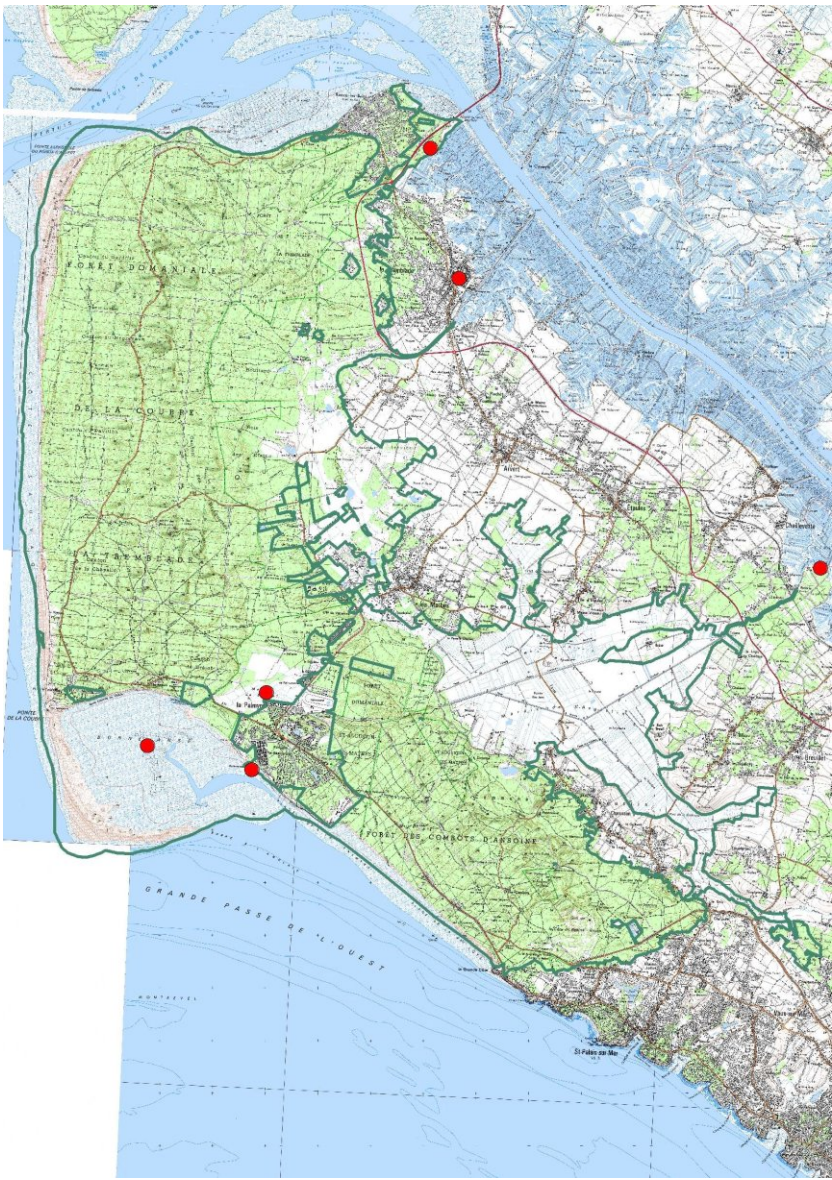


Pie-grièche écorcheur – nicheuse en marais

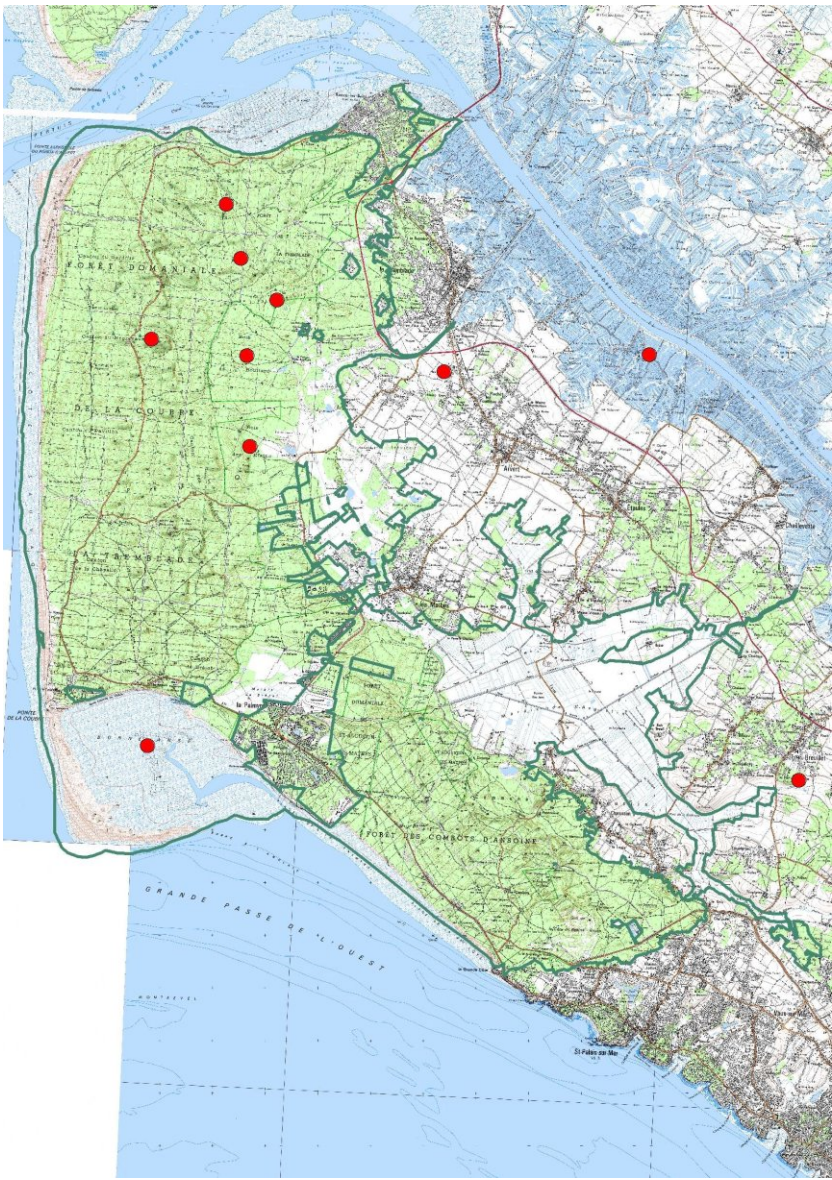


Pipit rousseline – nicheur dans les dunes

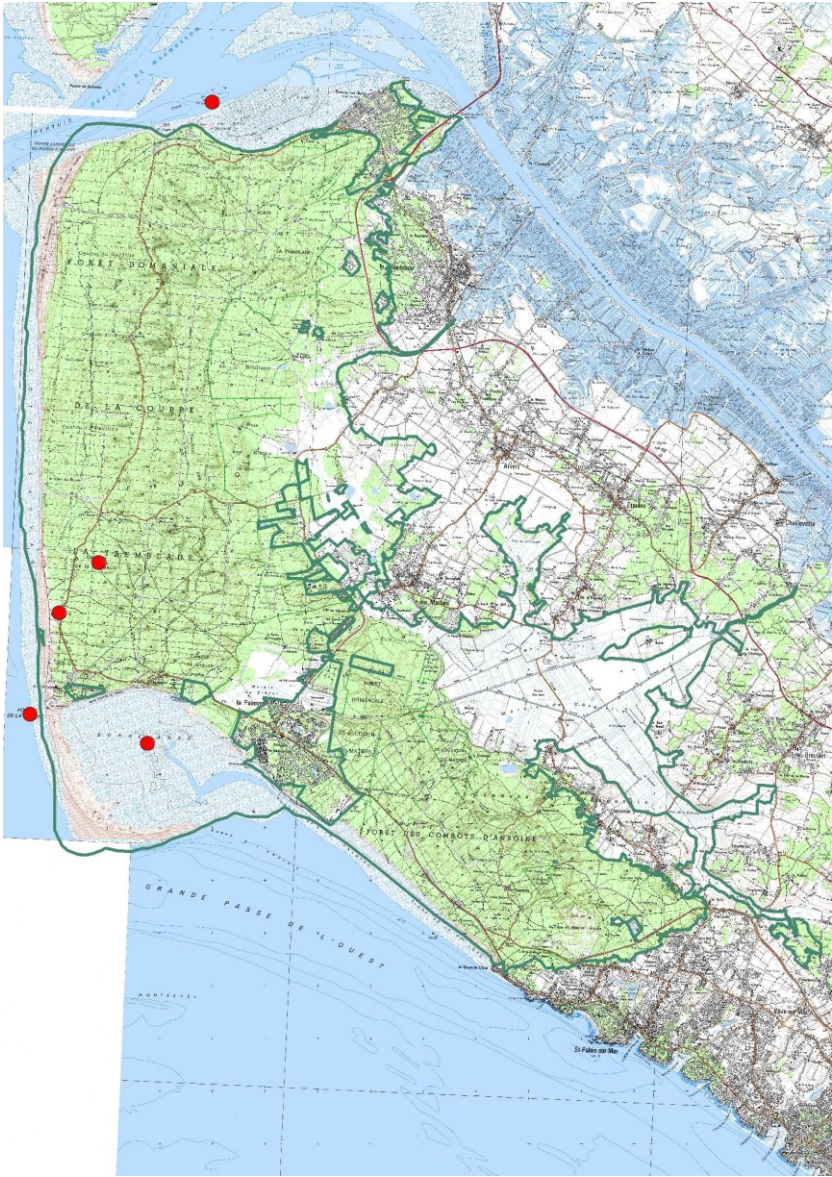
Figure 22 : Localisation des données d’observations de l’avifaune non nicheuse d’intérêt communautaire
Points rouges = données LPO 2010 (Copyright : IGN BD Scan 25)



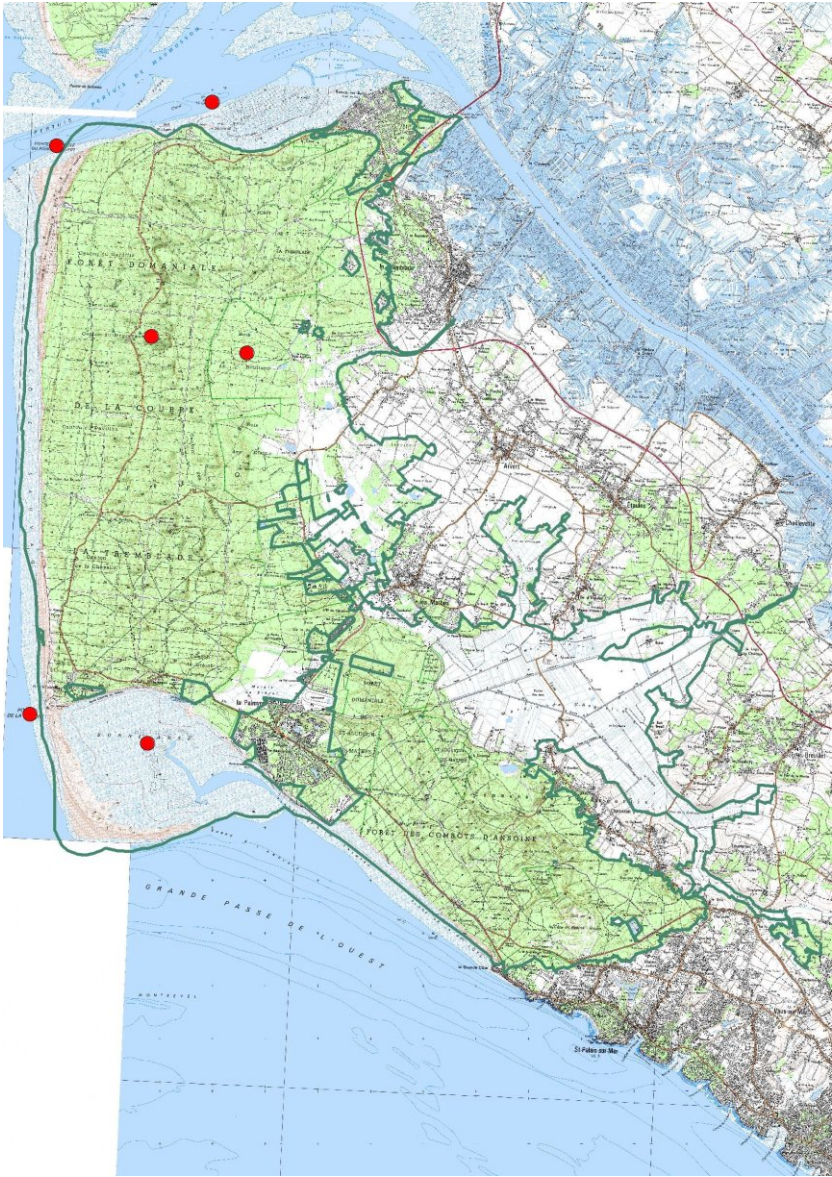
Aigrette garzette – présente tout l’année en marais



Balbuzard pêcheur – migrateur régulier



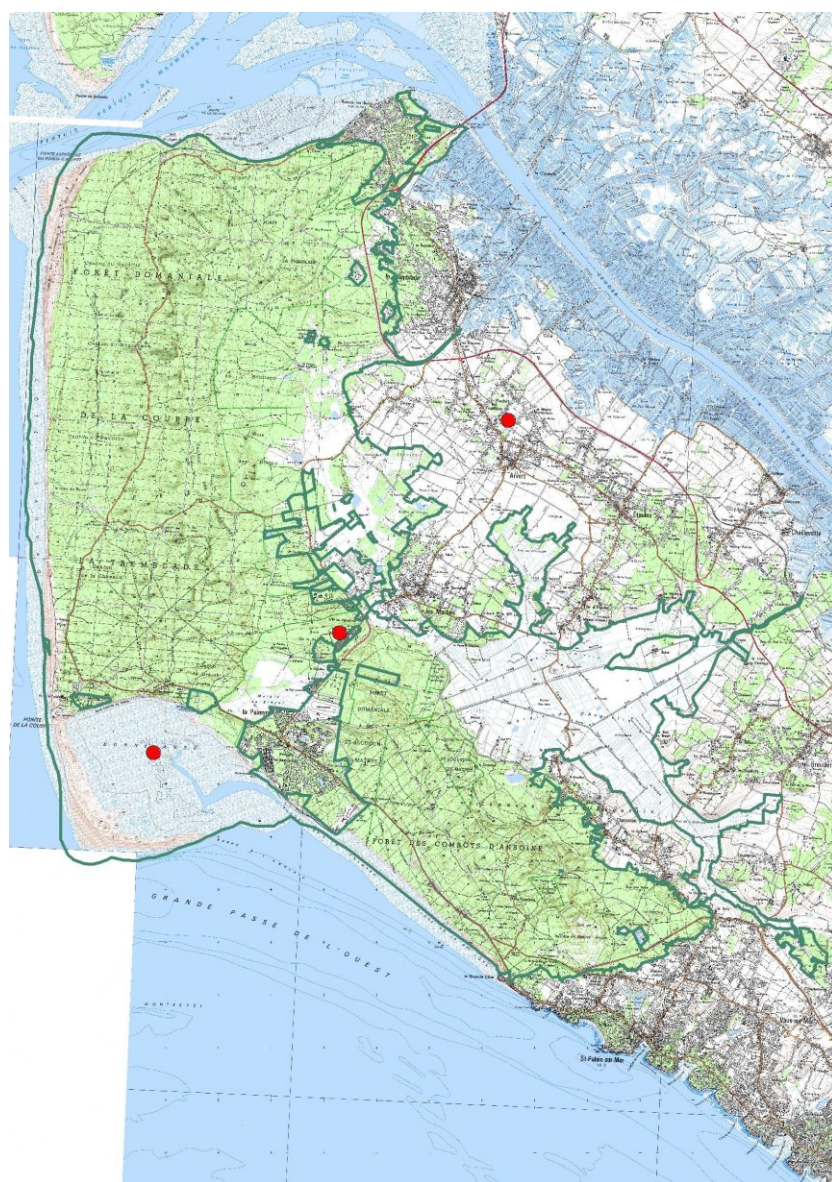
Faucon émerillon – hivernage et halte migratoire



Faucon pèlerin – hivernage



Grand Cormoran – présent toute l'année



Spatule blanche – halte migratoire



Sterne caugék – hivernage



Sterne pierregarin – halte migratoire

Figure 23 : Localisation de plusieurs espèces d'oiseaux migratrices régulières atteignant les critères internationaux, nationaux et régionaux

Points rouges = données LPO 2010 (Copyright : IGN BD Scan 25)



Grand Gravelot – critère international Ramsar



Bécasseau variable – critère national France



Pluvier argenté – critère national France



Bernache cravant – critère régional Centre-Ouest



Courlis cendré – critère régional Centre-Ouest



Huïtrier pie – critère régional Centre-Ouest



Tadorne de Belon – critère régional Centre-Ouest

Figure 24 : Cartographie des habitats potentiels du Busard des roseaux sur la ZPS « Bonne-Anse, Marais de Bréjat et de Saint-Augustin »

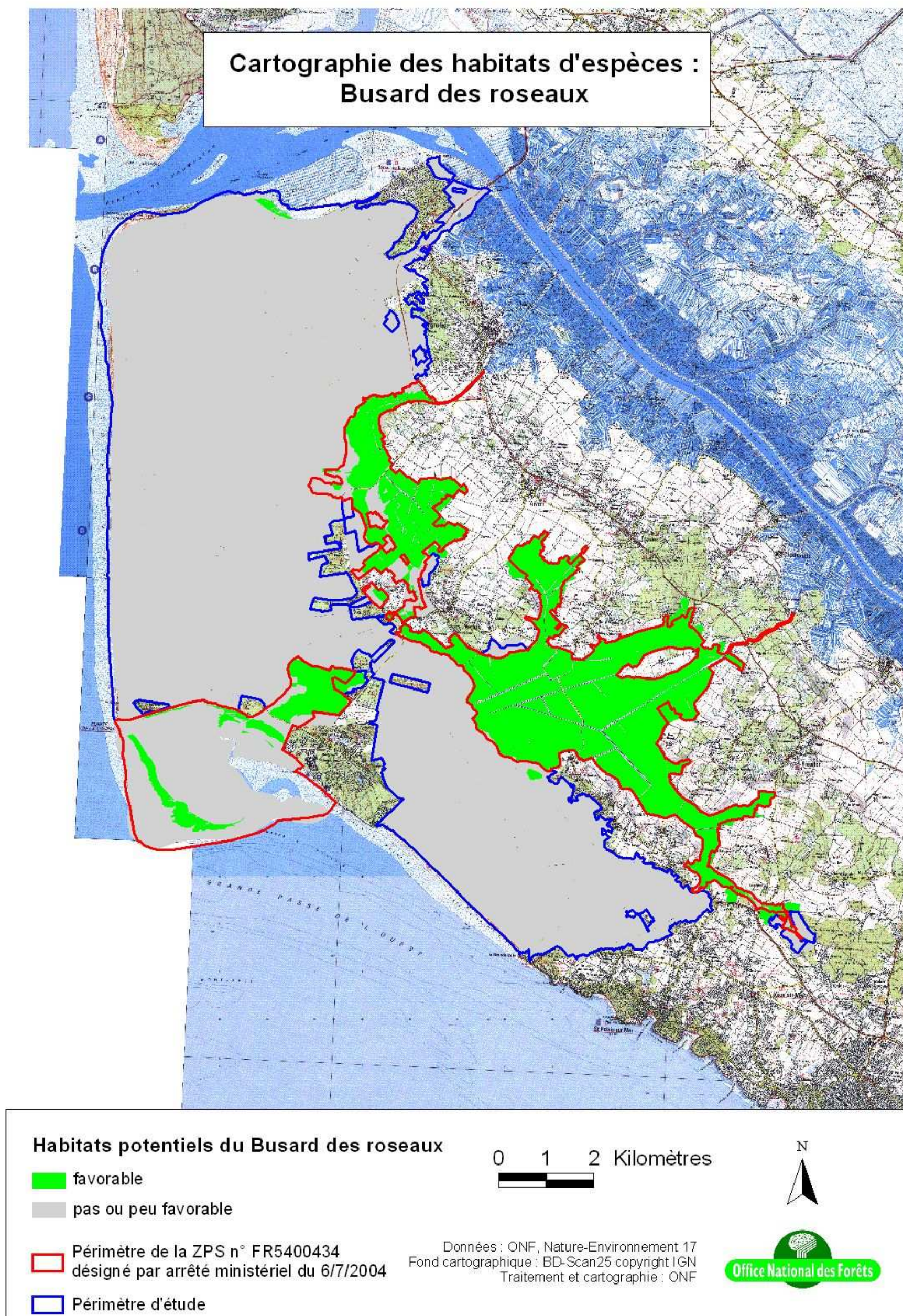
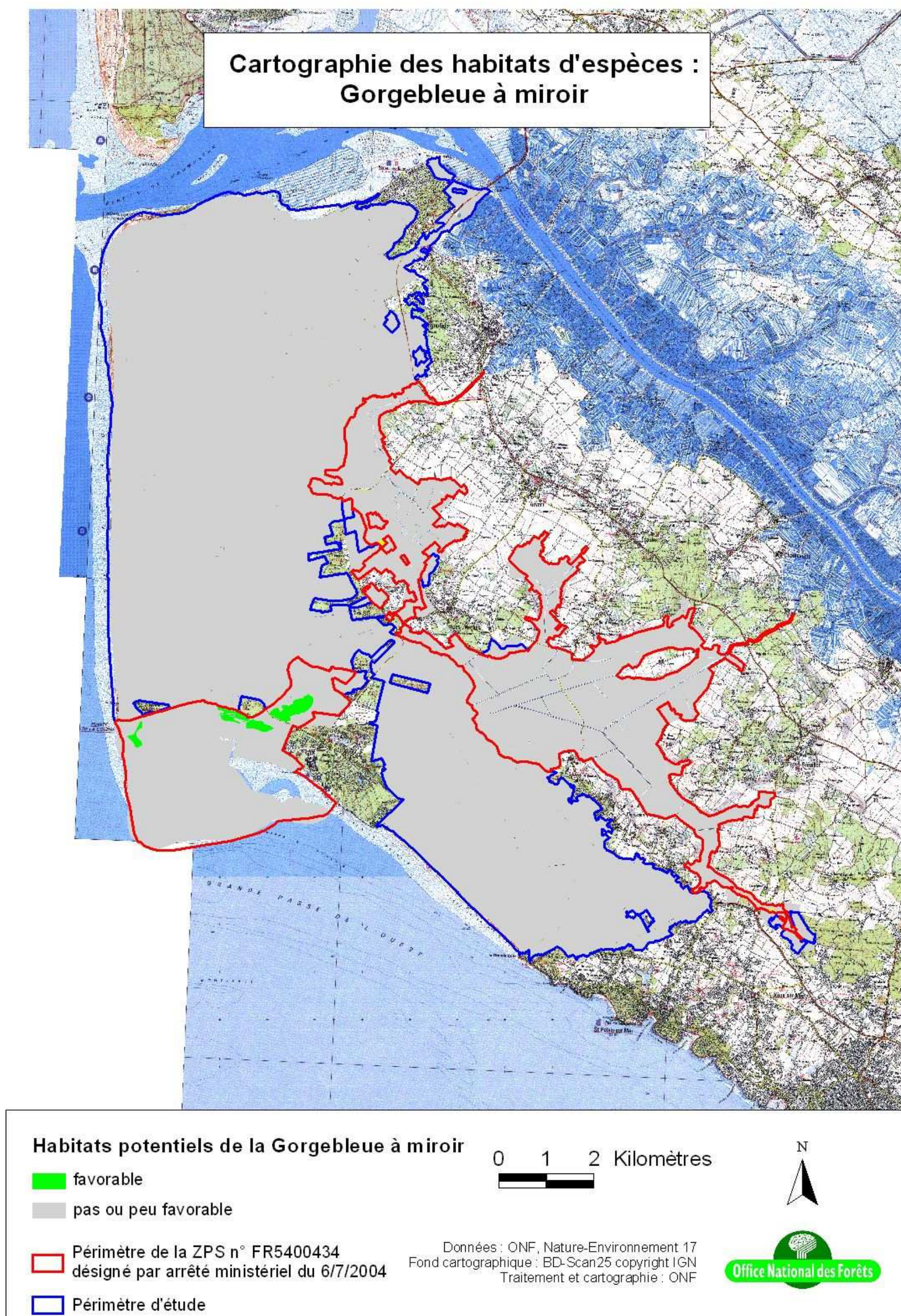


Figure 25 : Cartographie des habitats potentiels de la Gorgebleue à miroir sur la ZPS « Bonne-Anse, Marais de Bréjat et de Saint-Augustin »



**Figure 26 : Cartographie des habitats potentiels du Pipit rousseline et du Gravelot à collier interrompu sur la ZPS
« Bonne-Anse, Marais de Bréjat et de Saint-Augustin »**

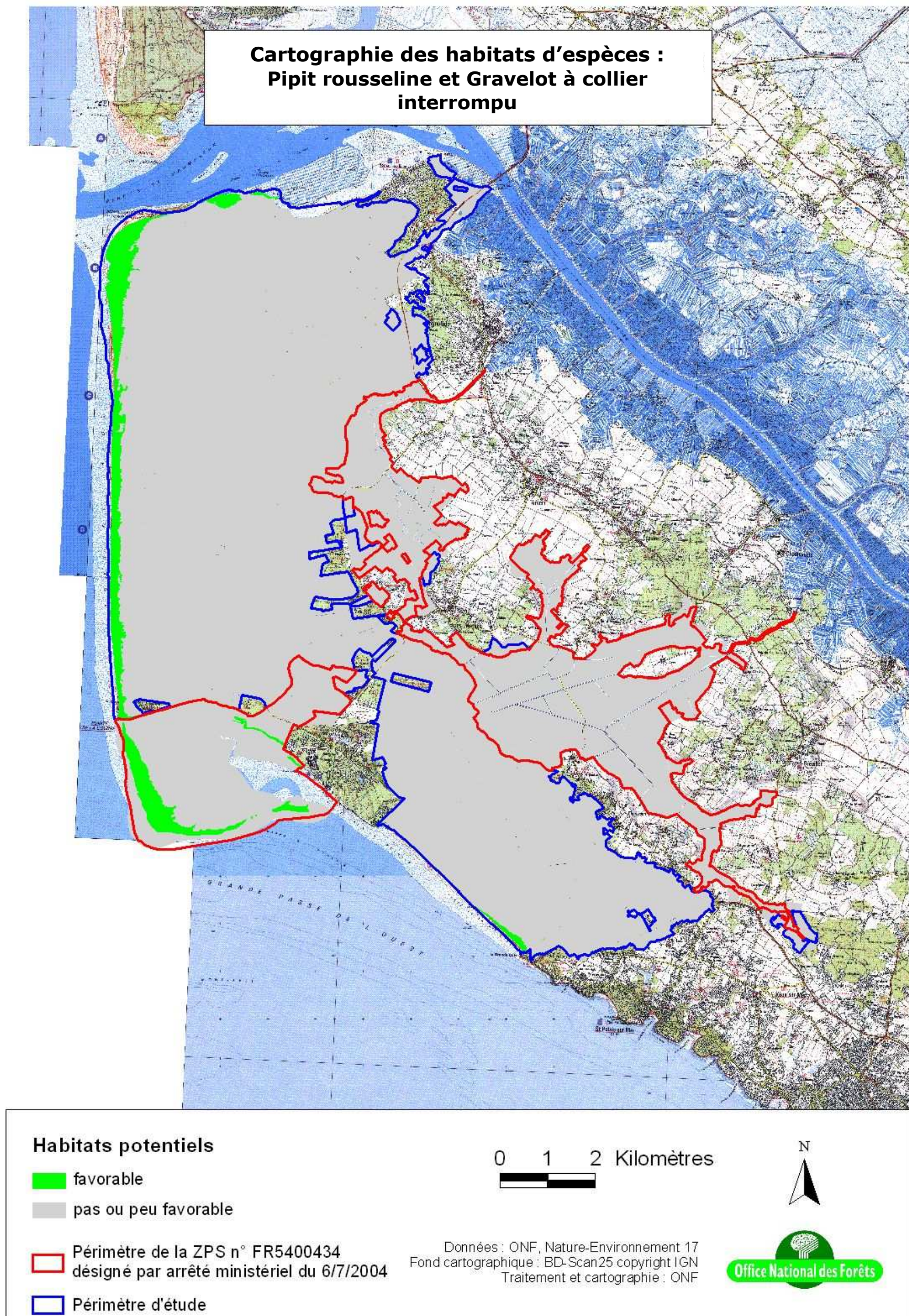


Figure 27 : Cartographie des habitats potentiels du Martin-pêcheur d'Europe sur la ZPS « Bonne-Anse, Marais de Bréjat et de Saint-Augustin »

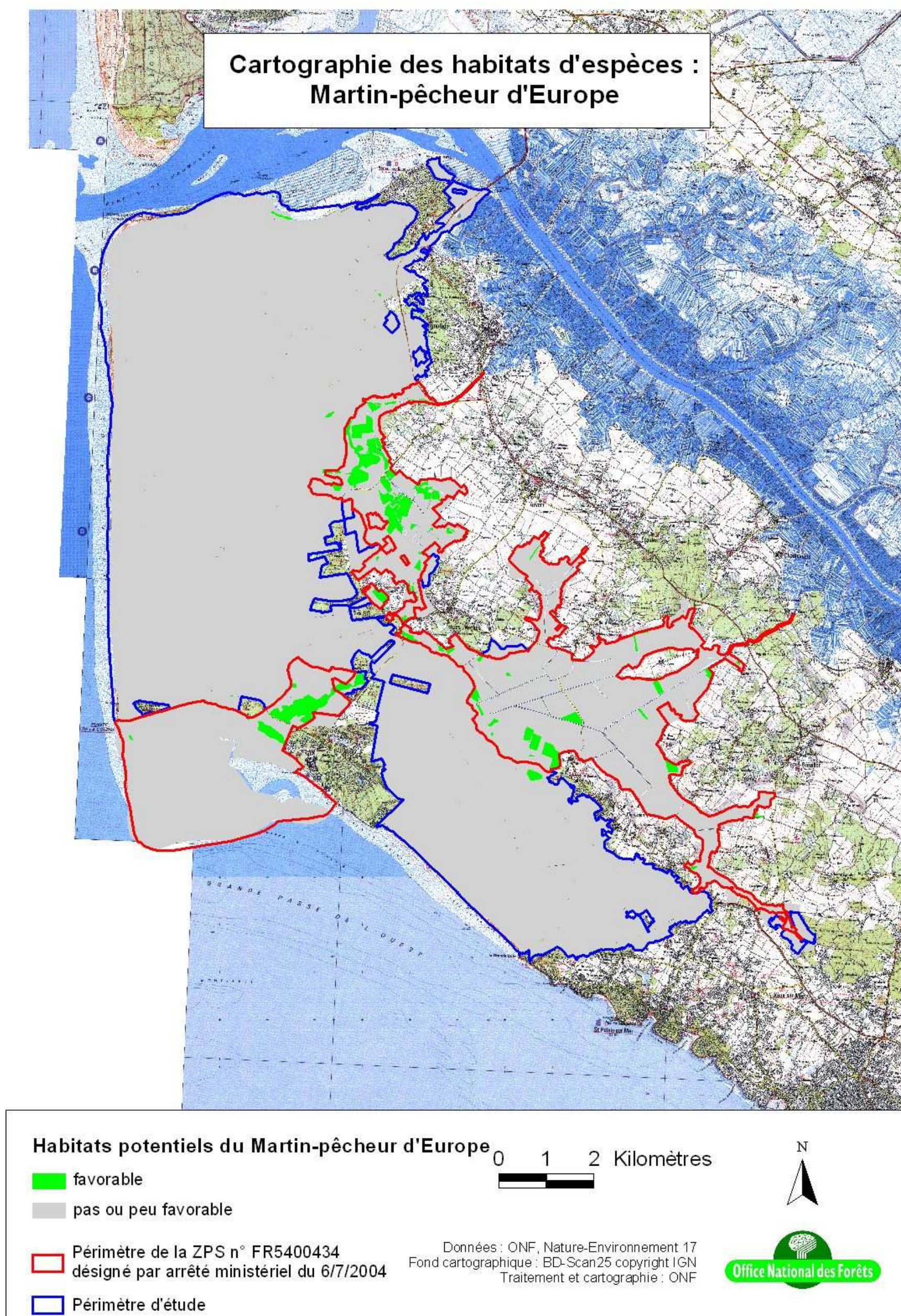


Figure 28 : Cartographie des habitats potentiels du Milan noir sur la ZPS « Bonne-Anse, Marais de Bréjat et de Saint-Augustin »

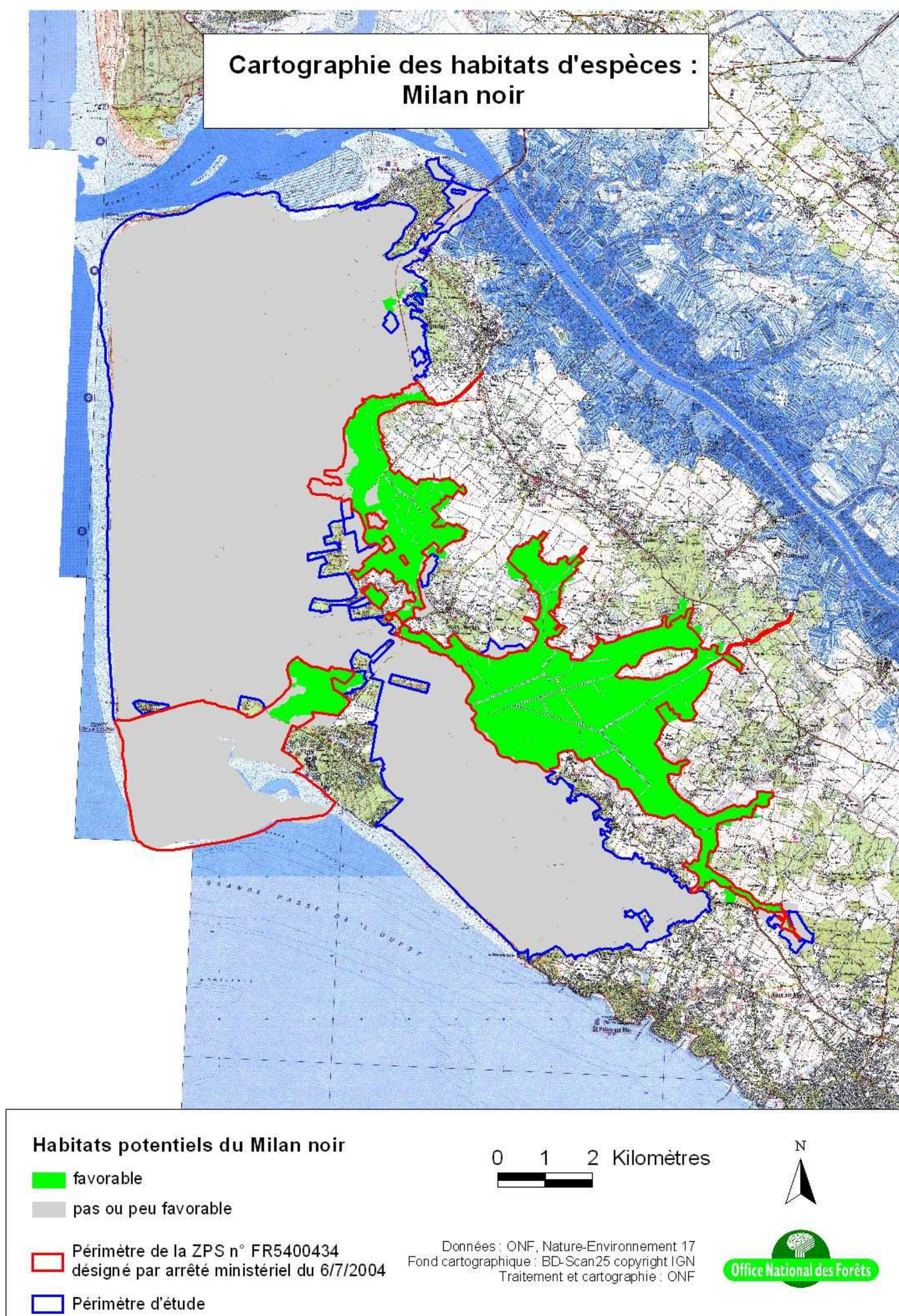


Figure 29 : Cartographie des habitats potentiels de la Pie-grièche écorcheur sur la ZPS « Bonne-Anse, Marais de Bréjat et de Saint-Augustin »

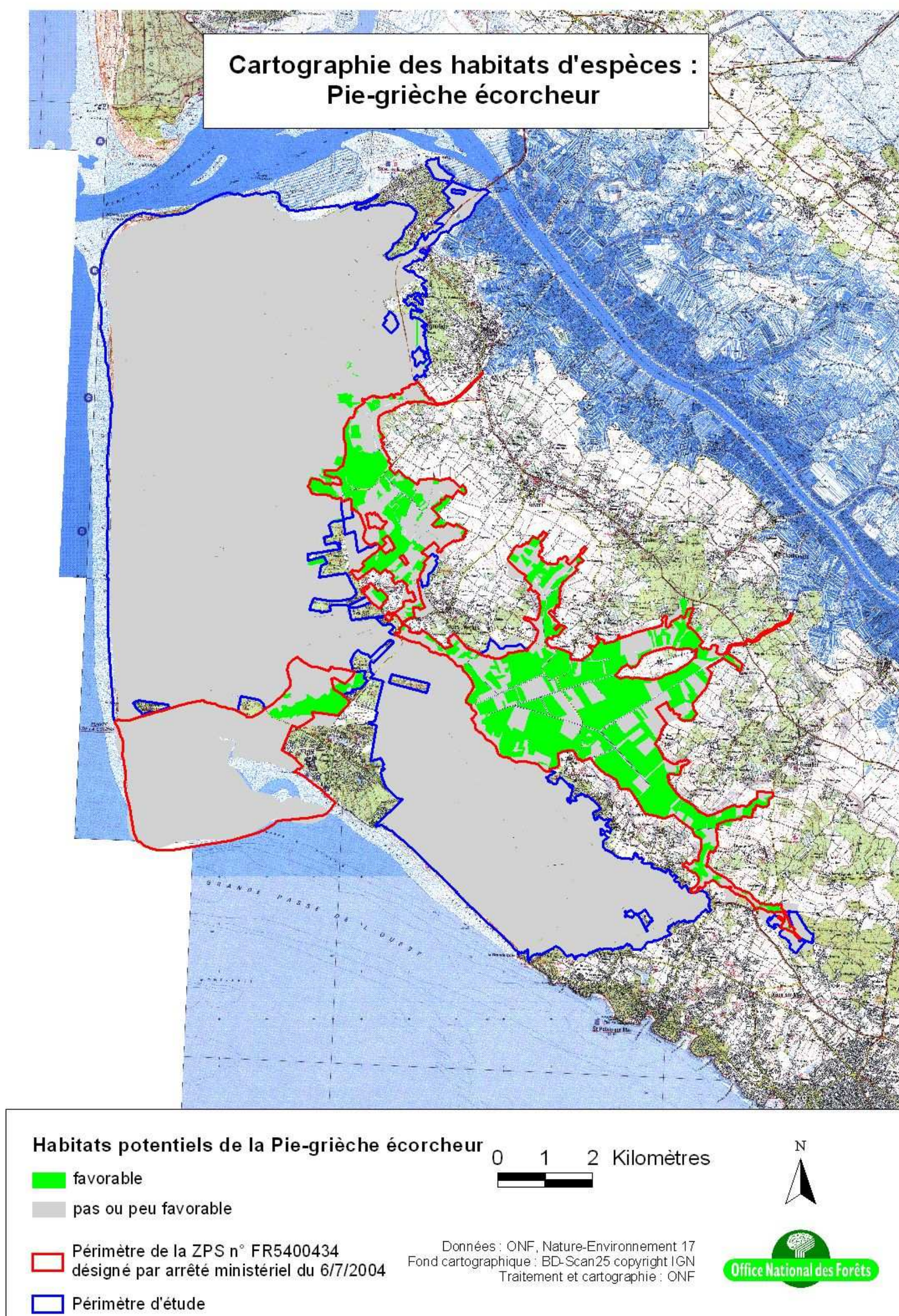


Figure 30 : Cartographie des habitats potentiels des limicoles côtiers sur la ZPS « Bonne-Anse, Marais de Bréjat et de Saint-Augustin »

